

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITÉ MOHAMMED KHIDER DE BISKRA
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES
Département De Français
École Doctorale De Français
Antenne De Biskra
Pole Est**



MÉMOIRE

**Présenté en vue de l'obtention du diplôme de Magistère
Option : Sciences du langage**

**POUR UNE ÉTUDE SOCIO ET/OU PSYCHOLINGUISTIQUE DES
REPRÉSENTATIONS LANGAGIÈRES DES ÉTUDIANTS DE
SCIENCES JURIDIQUES DE BISKRA**

Directeur de thèse :

**Mr. Le Docteur Samir ABDELHAMID
Maître de Conférences**

Présenté par :

Mr. Mohammed BAHAMMA

Devant le Jury :

**Président : Mr. Le Docteur Bachir BEN SALAH (M.C) Université de Biskra
Rapporteur : Mr. Le Docteur Samir ABDELHAMID (M.C) Université de Batna
Examineurs : Mr. Le Docteur Gaouaou MANAA (M.C) Université de Batna
Mr. Le Docteur Salah KHENNOUR (M.C) Université de Ouargla**

Année Universitaire :2007/2008

Dédicace

A toutes les personnes assoiffées de savoir pour établir et maintenir les fondements du bien être de l'humanité, je dédie ce modeste travail.

Remerciement

J'adresse mes vifs remerciements à mon encadreur de recherche : Docteur Abdelhamid Samir de l'aide qu'il a fourni pour que cette méditation aboutisse à sa fin et pour l'intérêt qu'il a porté à ce travail de recherche ; malgré ses intenses préoccupations .

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont généreusement collaboré à cette méditation, par leur soutien technique et documentaire (professeurs de l'école doctorale de l'antenne de Biskra) ou par leur participation directe à la collecte des données (étudiants et étudiantes de sciences juridiques de Biskra) .

Je souhaite ,encore ,exprimer mes gratitudeux collègues professeurs qui ont , de par leurs conseils et leur appui, ont contribué à la réalisation de ce travail .

TABLE DES MATIERES

-Introduction générale.....	07
-La problématique.....	08
-Les hypothèses.....	08
-Les objectifs.....	09
-La méthode	10

PARTIE THEORIQUE

Chapitre 1 :Aperçu sociolinguistique sur les langues en Algérie

1-1- Introduction.....	12
1-02-Le statut des langues.....	13
1-03-La diglossie.....	15
1-04-Les langues véhiculaires.....	21
1-05-L'alternance codique.....	24
1-06-Le mélange des langues.....	28
1-07-La variation linguistique.....	29
1-08- Conclusion.....	35

Chapitre 02 :Les représentations sociolinguistiques

2-1-Introduction.....	37
2-2- Un panorama de l'Historique de la notion de représentation.....	38
2-3-Volet01 :Les représentations en psychologie sociale.....	40
2-3-1-Définition.....	40
2-3-2-La structure des représentations sociales.....	44
2-3-3-La construction des représentations sociales.....	45
2-3-4-Conclusion.....	46
2-04-Volet02 :Les représentations linguistiques.....	48
2-4-1-Définition de la notion	48
2-4-2-La norme linguistique.....	52
2-4-3-Les types de normes.....	54
2-4-4-L'attitude linguistique.....	57

2-4-5-Les représentations des langues et leurs apprentissage.....	59
2-05-Conclusion.....	61

PARTIE PRATIQUE

Chapitre 03 : Les représentations des langues et les étudiants de sciences Juridiques

3-1-Introduction.....	63
3-2-L'échantillon.....	64
3-3-Aspect méthodologique de l'enquête.....	65
3-3-1-Les outils de recueil de données	65
3-3-1-1-Le questionnaire.....	66
3-3-1-2-Constitution et description du questionnaire.....	66
3-3-1-3-L'entretiens.....	68
3-3-1-4La méthodologie.....	70
3-4-Etude des données recueillies par questionnaire.....	71
3-4-1-Le répertoire linguistique des enquêtées.....	71
3-4-2-Langue véhiculaire des enquêtées.....	71
3-4-3-Fonctions assignées aux langues.....	71
3-4-4-Langues maîtrisées au sein de cet échantillon.....	72
3-4-5-Images des langues et attitudes linguistiques.....	72
3-4-6-Les sentiments linguistiques.....	79
3-5-Etude des données recueillies par entretien.....	82
3-5-1-Les langues en usage dans la pratique langagière.....	82
3-5-2-Représentaions et attitudes linguistiques des étudiants.....	83
3-6-Conclusion.....	89
Conclusion générale.....	
Bibliographie.....	
Annexe.....	

Plusieurs facteurs, d'ordre différent : social, géographique, historique, politique et linguistique, ont fait de l'Algérie un champ fécond et privilégié d'investigation dans le domaine de la sociolinguistique. Il est le pays de la diversité par excellence surtout sur le plan linguistique. Plusieurs langues et variétés de langues se côtoient dans un espace géographique assez étendu ; sans que cela influence en quoi que se soit sur son unité. Ce contexte véritablement plurilingue n'est pas sans rappeler l'histoire féconde et profonde de ce pays. Il est le reflet idéal de plusieurs réalités tant sociales et historiques que linguistiques. Le débroussaillage exhaustif de cette situation, semble être d'importance majeure étant donné que cela va permettre de répondre aux questions que peut poser cette situation de contact des langues, gérer au mieux tous les faits que génère toute interaction des langues, et de mettre en lumière la réalité de cette coexistence de plus d'un système linguistique dont les incidences sont certes multiples et s'inscrivent sur tous les niveaux.

Dans la plupart des cas, le sujet parlant algérien fait recours à l'alternance codique et au mélange de langues dans son parler ordinaire pour des raisons diverses qui s'inscrivent sur tous les plans : social, psychique, fonctionnel et linguistique. Phénomènes qui découlent d'une situation diglossique où se cultivent ostensiblement les représentations des langues qui constituent un axe majeur de réflexion qui mérite d'être débroussaillé.

Pour des raisons différentes, la situation sociolinguistique du nord du pays n'est plus similaire à celle du sud qui reste un champ d'étude relativement inexploré ; d'où la présente recherche puise son originalité par le fait qu'elle se penche sur l'étude des représentations des langues dans une situation sociolinguistique qui se singularise par des données propres

dans un espace géographique nouvellement franchis car les travaux de recherche portant sur ce sujet ne se justifient pas par l'originalité de la thématique mais bien par la nécessité, surtout, d'en renouveler le public ciblé.

Si les études, allant dans ce sens là, ne sont pas nombreuses en Algérie en générale. Elles sont presque inexistantes quant à la situation sociolinguistique qui fait notre objet d'étude. Nous allons donc engager une réflexion plus approfondie au sujet des représentations des langues qui trouvent le lieu propice d'émergence dans une situation pareille à celle constituant notre recherche.

Notre choix est porté sur ce thème de recherche car l'étude des représentations en sociolinguistique à une grande ampleur : « *D'une part, les images associées aux langues se présentent comme des témoins de la manière dont sont perçues les situations sociales ; elles permettent d'autre part de mieux comprendre les soubassements et les enjeux de la non diffusion des langues, de leur maintien ou de leur disparition* »¹ (1990 : 407). Comme le signale M.L. Moreau. Elles constituent en plus une partie intégrante de la sociolinguistique.

On vise à partir de ce travail de recherche de répondre aux questionnements suivants :

1-Quelles sont, au préalable, les représentations langagières que se font les étudiants de sciences juridiques de Biskra sur les langues en présence ?

2-Quel est l'impact qu'exercent ces représentations sur la motivation à l'apprentissage et à l'enseignement des langues en présence ?

¹ -Boucher Karine, *Approche des représentations sociolinguistiques dans un groupes de jeunes librevillois*, <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/boucher.htm>.consulté le:22/09/2005

3-Quelle influence entraînent ces représentations linguistiques sur la coexistence et l'avenir de ces langues, en fonction de l'imaginaire linguistique de ses usagers ?

La situation diglossique constatée dans un pays où deux langues, au minimum, sont d'utilisation presque alternative laisse prévoir en premier lieu un conflit entre les langues. Il est aussi possible que l'apparition de la langue arabe dialectale est un tremplin d'un univers linguistique nouveau en Algérie qui se prépare. Et que les représentations linguistiques que se font les locuteurs de la langue arabe sont derrière cette métamorphose. Enfin on vise, à partir de cette recherche de voir si la motivation à l'enseignement et apprentissage des langues repose sur ce que les locuteurs forgent comme représentations linguistiques sur telles ou telles langues. Et par conséquent, stipuler la vocation qu'elles exercent sur l'existence des langues sur la situation sujet d'étude. ce qui nous permet de décrire cette situation de coexistence des langues

Pour ce faire, nous allons donc essayer, et ceci fait l'objet du premier chapitre de ce travail de recherche, de faire une étude sociolinguistique des langues en présence sur le marché linguistique algérien ; une étude qui vise à mettre notre travail dans le champ de recherche où on va jeter la lumière sur les concepts suivants :

Le statut de langues, les langues véhiculaires, la diglossie, l'alternance codique et le mélange de langues et enfin la variation. Dans un second lieu un deuxième chapitre sera consacré, dans la même approche dite théorique, à l'étude des représentations linguistiques ; une partie sera réservée dans ce chapitre aux représentations sociales car Pour H. Boyer « *les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie de représentations sociales (...) et puisque les théories et les études faites en psychologie sociale sont à*

prendre en compte pour l'étude des représentations en sociolinguistique car la démarche étant la même »² .Une deuxième partie qui se compose d'un chapitre réservé à l'exposition des données théoriques qui vont nous servir d'aborder le travail sur terrain avec exhaustivité et à une analyse des données recueillies au sujet des représentations que se font les étudiants de sciences juridiques de l'université de Biskra sur les langues en usages .

La sociolinguistique est par excellence la science de terrain c'est pourquoi la méthode qui sous-tende la présente recherche sera l'enquête de terrain qui ,pour garantir l'objectivité et la fiabilité de notre travail ,sera faite par questionnaire, comme on fait recours aussi à l'entretien comme un second outil d'investigation étant donné que l'étude des représentations langagières implique le recours à la langue orale qui donnera place au ratage, aux répétitions ,aux hésitations ...qui ont autant de signifiante nourrissant notre méditation .

En définitive notre travail de recherche se clôture par une conclusion générale qui sera la synthèse des résultats pertinents pour nos questions de recherche ; il est donc le lieu pour la discussion de nos hypothèses.

² -- Boucher. Karine. op.cit.

1-1-Introduction :

C'est en se situant au centre du champ de recherche de la sociolinguistique, que nous orienterons notre réflexion, beaucoup plus vers les locuteurs et leur(s) façon(s) de pratiquer la langue, que vers le système de la langue (Françoise Gadet 2003) .Cette conception rejoint celle du sociolinguiste J.A. Fisheman qui définissait l'objet de la sociolinguistique ainsi : « *La sociologie du langage –ou encore sociolinguistique – (...)s'efforce de déterminer qui parle ,quelle variété de langue ,quand, à propos de quoi et avec quels interlocuteurs .* »³ .C'est dans cette optique que nous avançons notre investigation, qui tend à décrire l'imaginaire linguistique des étudiants des sciences juridiques de Biskra .Et pour ce faire ,le recours à une étude sociolinguistique de la situation en question aura d'avantage d'ampleur, vu sa fonction heuristique dans cette méditation, étant donné que l'apparition de chaque phénomène sociolinguistique est favorisée par des conditions lui permettant de prendre place au sein de la société .C'est pourquoi ,on tente dans ce premier chapitre d'examiner avec soin les notions suivantes :le statut des langues ,les langues véhiculaires ,la diglossie ,l'alternance codique le mélange des langues et enfin la variation .Et cela en vue de mettre notre recherche dans son contexte sociolinguistique.

³ -Fisheman, Joshua, *Sociolinguistique, Collection langues et cultures, Nathan, Bruxelles-Paris* ,1995.P18.

1-2-Le statut de langues :

La question des langues se complexifie d'avantage dans le paysage linguistique algérien ,où on dénombre l'existence de quatre langues , qui relèvent des statuts très différents .Cette diversité linguistique est due à des raisons qui s'inscrivent sur tous les plans : socioculturel ,identitaire ,historique et politique, faisant reconnaître le bien-fondé de cette situation indéniablement multilingue.

Aborder le sujet de statut de langues dans cette situation linguistique, semble avoir mis au clair les dimensions de tous genres et les visées que la politique linguistique de ce pays espère les atteindre.

Le statut attribué à une langue dans un pays donné, démontre les fonctions remplies par cet idiome, et la valeur sociale relative accordée à ses fonctions, ce qui concède à la notion un intérêt majeur dans les études portant sur des phénomènes sociolinguistiques car il est le révélateur, par excellence, de la position sociale, politique, économique, d'un idiome dans la hiérarchie sociolinguistique du pays.

Il est à souligner, toutefois, qu' 'il est difficile de déterminer le statut d'une langue car :« *les textes juridico-constitutionnels peuvent être contredits par la pratique quotidienne des administrations politiques ,ou encore parce que les représentations des locuteurs ne sont pas le fidèle reflet de leurs pratiques ou de leurs discours* »⁴ .C'est pourquoi, le survol qu'on a à ce sujet se cantonnera seulement à la présentation des statuts des langues, sans se lancer dans une étude des faits réels des pratiques quotidiennes des administrations et des locuteurs.

⁴-Didier de Robillard, « statut », dans Marie Louise Moreau, *Sociolinguistique, Concept de base, Mardaga ,1997.Belgique p.269.*

Une politique linguistique, longtemps, appliquée en Algérie, attribuant à la langue arabe classique le statut officiel et national sur tous les plans : politique ,juridique ,social et économique ,subsistant encore, en raison de répondre aux exigences identitaires et nationales du pays, et de se faire face aux politiques de la francisation et de l'acculturation adoptées par le colonisateur .

Ladite politique s'est révélée inapte, devant des revendications d'ordre identitaire et des impératifs scientifiques ; ce qui se justifie par la constitutionnalisation de la langue berbère sous des pressions populaires le : 27 Moharram 1423 correspondant au 10 avril 2002. Pour être ajoutée au rang de langues nationales.

La langue française ,langue héritée du colonisateur ,avait été, pendant un bon moment, la seule langue officielle du pays .C'est depuis la politique d'arabisation ,que cet idiome fut ramené au rang des langues étrangères pour céder la place à la langue arabe classique .Il va sans dire que l'intention à l'origine de la mise en forme de cette politique, est la défense et la promotion de la langue nationale comme l'une des composantes de l'identité algérienne ;malgré qu'elle ne soit pas toujours maîtrisée par la plus grande partie de la population .

Actuellement, le français ,en dépit de son statut de langue étrangère, qui n'est plus en adéquation avec son statut fonctionnel, commence de s'approprier une place cruciale dans cet espace .Ce qu'en témoigne Safia Rahal : « *Aujourd'hui, l'usage du français est toujours omniprésent. Cette langue se réapproprie peu à peu l'espace qu'elle avait perdu.* »⁵ .

Dans cette pluralité linguistique, l'action de l'école sur les langues est d'efficacité prépondérante car elle est, tout particulièrement, le lieu

⁵ - Safia Rahal ,*Le français en Algérie mythe ou réalité*,
http://www.initiatives.refer.org/_notes/sess610.htm, consulté le :22/10/2005.

d'application de toute politique linguistique ; d'ailleurs l'enseignement d'une langue à l'école démontre une valorisation sociale accordée à l'idiome en question .

L'arabe classique, langue officielle et nationale, est la première langue enseignée à l'école, au coté de laquelle existe la langue berbère, reconnue depuis peu, comme deuxième langue nationale. Cependant, celle-ci reste optionnelle, elle n'est pas enseignée dans tout le territoire algérien .On remarque encore, l'existence de deux langues étrangères, la langue anglaise d'une part et la langue française de l'autre.

Il faut remarquer que l'enseignement de l'anglais, n'est devenu possible comme première langue étrangère au primaire, que depuis 1993, c'est un enseignement optionnel et en concurrence à la langue française.

A l'université, la langue française monopolise la tache d'une langue de spécialité dans les branches scientifiques. Le constat que fait à ce propos M. Achouche en est la preuve, car dit-il : « *Malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies les positions du français n'ont pas été ébranlées ,loin de là ,son étude ayant quantitativement progressée du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien* »⁶

Cette situation linguistique, réellement multilingue, où se réunissent des données et se nourrissent des réflexions sociolinguistiques d'intérêt capital, suscite l'apparition de plusieurs phénomènes sociolinguistiques à la fois individuels et sociaux tels que : la diglossie, l'alternance codique ...etc. Elle est, aussi, un champ propice où se cultivent, les images, attitudes, préjugés... etc. des locuteurs vis-à-vis des langues en usage.

⁶ -Safia.Rahal*Le français en Algérie ,op.cit.*

1-3-La diglossie :

Les recherches foisonnent au sujet de la description des situations linguistiques et de contact des langues, au dernier quart du XX^{ème} siècle, dans le champ disciplinaire de la sociolinguistique ; de par les mutations radicales que connaît le monde entier sur tous les plans : politique, économique, technologique et culturel ; favorisant le contact entre humains et son corollaire le contact des langues.

Le sociolinguiste Charles Ferguson, a opté pour la notion de diglossie dès dix neuf cent cinquante neuf comme notion désignant toute médiation qui se propose de décrire une situation linguistique de contact de langues.

D'après lui la diglossie est par définition : « *une situation linguistique relativement stable dans laquelle, outre les formes dialectales de la langue (qui peuvent inclure un standard, ou des standards régionaux) existe une variété superposée très divergente, hautement codifiée (souvent grammaticalement plus complexe), véhiculant un ensemble de littérature écrite vaste et respectée(...), qui est surtout étudiée dans l'éducation formelle , utilisée à l'écrit ou dans un oral formel mais n'est utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communauté* »⁷

Pour considérer qu'une situation est diglossique, Ferguson avait mis sept traits en fonction desquels il avait défini ce concept :

⁷ -Calvet Louis Jeans .La sociolinguistique ,Collection que sais-je ?presse universitaire de France ,Paris,1993,42-43.

	Langue (variété haute)	Langue (variété basse)
Domaine d'emploi	Domaine public supra local oral et écrit, littérature, arts science, discours public cérémonie culte école	Domaine familial intime local place du travail oralité
Appartenance des utilisateurs à des couches sociales distinctes	Classe moyenne et supérieure (très bonne scolarisation)	Classe inférieure (scolarité minimale)
Répartition dans l'espace	Supra régionale qui n'est pas restreinte à un espace particulier	Local, régional liée à un espace restreint
Portée communicative	Portée communicative illimitée maximale	Portée communicative limitée minimale

Répartition fonctionnelle des deux variétés d'une même langue (basse –haute) dans une situation diglossique d'un point de vu fergussien

Il est à noter, également, que Fergusson avait insisté beaucoup plus sur le caractère de l'apparement génétique des deux variétés de la langue , ainsi que sur la stabilité de la situation diglossique .

En se servant des traits déjà cités, qualifiant une situation diglossique et en se penchant sur les deux variétés de la langue arabe (classique et dialectale) auxquelles Fergusson n'a manqué de s'en servir pour mener ses recherches dans ce sujet .Ladite notion trouvera place dans cette situation dans le sens où la répartition fonctionnelle des deux variétés est clairement repérable.

Le linguiste Nord-américain Joshua Fishman, auquel revient le mérite d'élargir relativement le champ de la notion ,d'une situation marquée par la coexistence de deux variétés génétiquement apparentées ;auxquelles sont réparties des fonctions différentes ,à une situation ou l'apparement génétique n'est plus pris en compte. Fishman qui partage avec J Gumperz la même idée quant à la notion de diglossie, la définit , comme : « *une situation socio-linguistique ou s'emploient concurremment deux idiomes de statut socioculturel différent ,l'un étant un vernaculaire ,c'est à dire une forme linguistique acquise prioritairement et utilisée dans la vie quotidienne , l'autre une langue dans l'usage , dans certaines circonstances , est imposée par ceux qui détiennent l'autorité.* »⁸

Tout en ayant la même vision quant au critère de stabilité d'une situation diglossique . J Fishman ainsi que Fergusson, représentant les deux la sociolinguistique Nord-Américaine, ont été critiqués, surtout de la

⁸-Christian Baylon , *Sociolinguistique ,société ,langue et discours ,Natan ,1996.P14*

part des sociolinguistes catalans de la même manière que les sociolinguistes occitans .Ceux-ci voient que la coexistence de deux idiomes est souvent mise en cause : « *s'il y a coexistence, c'est une coexistence problématique entre une langue dominante et une langue dominée .et dans un contexte de domination, il y a forcément conflit et dilemme.* »⁹ La cohabitation des langues, qui revêt dans tous les cas une conception conflictuelle dont parlaient ces sociolinguistes, laisse voir une valorisation d'une langue au détriment d'une autre ;ce qui se justifie par les représentations et les idéologies diglossiques , (images et attitudes en tous genres :stéréotypes ,préjugés ,culpabilité, auto dénigrement ,idéalisation ,mythes...), que se forgent les sujets parlants vis-à-vis de la situation(dominante ,dominée) du système linguistique en question .

Henri Boyer a montré que les représentations et les idéologies diglossiques ont d'avantage d'importance de par ses effets sur le maintien et l'évolution de ce conflit.

Le concept de diglossie ayant été soutenue par des exemples de terrain que celui de la situation diglossique en grec, à laquelle Fergusson avait déjà fait recours pour développer ses recherches à propos de la notion, paraît le plus convaincant .Cette situation, jugées comme statique; a été complètement métamorphosée, d'une manière faisant que la variété basse est actuellement à la place de la variété haute, alors que cette dernière se soit éteinte complètement .Ce qui appuie la conception de la dynamique de toute situation diglossique . Idée soutenue par les linguistes européens .Ceux-ci en s'intéressant à la situation linguistique réunionnaise , affirment que :

⁹ -Boyer Henri, *Elément de sociolinguistique ,Langue Communication ,Société* ,Dunod 1996, Paris.

«*La diglossie ne saurait être stable. Au contraire, elle évolue nécessairement vers un terme qui peut être, [...], soit l'assimilation de B par H, de la (variété de) langue basse par la haute, soit la normalisation de B qui se mettrait enfin à fonctionner indépendamment de H. A la Réunion, on verra qu'il est possible d'envisager un ou deux autres termes, ce qui porte à quatre les possibilités, avec le maintien du rapport diglossique sous une forme aménagée (ce qui dénote peut-être une situation transitoire), ou la disparition de la diglossie avec émergence d'un nouveau parler, un parler réunionnais issu du contact français/ créole.* »¹⁰

La position de P. Gardy et Lafont . R, envers une situation diglossique qu'ils la conçoivent comme porteuse d'un changement certain, aboutissant soit à la normalisation ou à l'assimilation, se trouve identique à celle de G.Kremnitz qui voit que : « *La diglossie est une situation extrêmement mouvante.* »¹¹ . Cette mouvance dépend des conditions sociales, culturelles et politiques de la société dans laquelle se présente la diglossie.

Il convient de signaler également, qu'une relation de complémentarité est établie entre les variétés ou les langues formant l'objet d'une diglossie ; critère qui distingue cette dernière comme « phénomène sociale », du bilinguisme comme « phénomène individuel » : Les deux variétés ou les deux langues ne sont pas censées se partager les fonctions H ou les fonctions B.

L'existence d'un nombre important de codes linguistiques : la langue arabe classique et ses variétés, la langue berbère et ses variétés et la langue française, auxquelles le sujet parlant algérien fera recours dans ses échanges quotidiens, selon des normes d'usages variables conformément à

¹⁰ - *Revue de sociolinguistique en ligne* : http://www.univ-roen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero_2/02bavoux.pdf consultée le : 15/10/2005

¹¹ - *Cristian Baylan ,1996;op.cit .*

des paramètres à la fois sociaux et individuels, qu'impose l'acte de communication tels que : les particularités de la situation d'énonciation (le type des interlocuteurs, le type du milieu (formel, informel) ...etc).

Cette répartition fonctionnelle des codes précités ,imposée parfois par la politique linguistique de l'état, comme c'est le cas de la langue arabe classique qui s'impose dans toute pratique langagière à caractère formel et ayant eu les fonctions de prestige .Dictée, en d'autre cas, par des exigences socioculturelles et identitaires fonction remplie par les variétés, du berbère, de l'arabe classique, et même du français .Cette répartition fonctionnelle des langues est révélatrice d'une situation diglossique que seul ,l'enquête de terrain pourra nous servir de répondre aux questions que se pose cette diversité linguistique et par conséquent, il sera possible, d'accéder aux réalités sociolinguistiques qu'elle dissimule , de pouvoir la décrire objectivement et de stipuler la relation établie entre les idiomes dan cette situation de contact des langues .

1-4-Les langues véhiculaires :

La pratique sociale et communicative des locuteurs dans une communauté plurilingue a des incidences capitales sur les langues étant donné qu'elle sert de catalyseur à la valorisation, stigmatisation, ou même à l'extinction, parfois, d'un idiome, et ce, par un choix d'une langue parmi celles en existence ou par la création d'un idiome composite qui s'inspire des différents codes en présence. L'émergence d'un système linguistique dans ce cas là, démontre sa capacité de remplir la fonction d'intercompréhension entre les locuteurs.

Un idiome remplissant cette fonction est dite :« véhiculaire », que Louis Jeans Calvet, la définit, comme: « *une langue utilisée pour la*

*communication entre des groupes qui n'ont pas la même première langue. »*¹²

Parler de la fonction véhiculaire d'une langue, au sein d'une communauté, implique forcément l'existence de plus d'une langue première (maternelle) chez les locuteurs en question. Ce qui nécessite le recours à un code permettant l'intercompréhension entre ces locuteurs. Selon Calvet : « *La véhicularisation est un processus qui est à la fois fonctionnel et formel : la langue augmente le nombre de ses locuteurs et de ses fonctions et, en même temps, elle se modifie* »¹³

Marie Louis Moreau avait mis en exergue cinq facteurs qui suscitent l'émergence de la fonction véhiculaire des langues :

- Facteurs géographiques : ce sont des axes de communication tels que : (un fleuve, une piste, un port) favorisant le contact entre certains groupes ce qui suscite l'apparition d'une langue véhiculaire répondant à ce besoin communicatif .
- Facteurs économiques : les échanges entre groupes pour des fins commerciales supposent que s'installe une communication linguistique.
- Facteurs politiques : sous ce type de facteurs est inclus tous ce qui s'inscrit dans le cadre de la politique linguistique du pays (la diffusion d'une langue au dépend d'une autre).
- Facteurs idéologiques : les facteurs ici dépendent du prestige que possèdent des langues tel que : son association avec une religion ou avec une technologie.

¹² -Jeans Louis Calvet ,1993,op.cit .

¹³ - Atibakwa, B Edma, Vernacularisation et pidginisation du véhiculaire,
[http/ : www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/12/Edema.htm](http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/12/Edema.htm) consulté le :07/12/2005

- facteurs sociologiques : le brassage, des groupes et de leurs langues qu'entraîne l'urbanisation, suscite l'apparition de langues d'intégration à la ville.

Beaucoup de langues sont en usage, en Algérie, l'arabe classique, et l'arabe dialectal, le tamazight et ses variétés, ainsi que le français ,qui jouissent toutes, sauf l'arabe classique, d'une fonction véhiculaire avec un taux de véhicularité hétérogène, répondant bien entendu aux besoins communicatifs de telle ou telle communauté linguistique .

L'arabe dialectale (l'arabe algérien), langue maternelle de la vaste majorité des gens, est leur langue véhiculaire, elle domine ,dans ce sens , avec un taux de véhicularité très élevé .Puis se superpose le berbère et ses variantes qui constituent, également la langue première d'une partie importante de la population, bénéficiant ainsi d'une fonction véhiculaire relative.

Quand à la langue française, elle est omniprésente dans l'usage quotidien des locuteurs algériens .A propos de ce sujet, Safia Rahall avait distingué trois catégorie de locuteurs francophones : « *Nous avons, premièrement les « francophones réels », c'est-à-dire, les personnes qui parlent réellement le français dans la vie de tous les jours ; deuxièmement, les « francophones occasionnels », et là, il s'agit des individus qui utilisent le français dans des situations bien spécifiques (formelles ou informelles) et dans ce cas nous relevons le fait qu'il y a un usage alternatif des langues qui sont le français et l'arabe, usage qui s'explique par certaines visées pragmatiques telles que ordonner, insulter, ironiser, tourner en dérision. Enfin, ce que nous nommons des « francophones passifs », et il est clair*

*que cette catégorie concerne les locuteurs qui comprennent cette langue mais qui ne la parlent pas. »*¹⁴

La situation sociolinguistique qui fera l'objet de notre investigation recouvre presque les mêmes données quant aux langues en présence ; raison pour laquelle on n'a pas concerné notre situation par une étude particulière dans ce sens, et on se contente seulement de recourir aux données déjà citées .Cependant il est à remarquer que ces langues véhiculaires peuvent être sujet de variation linguistique ce qui n'influe pas sur leur véhicularisation .

1-5-L'alternance codique :

Les situations de coexistence de deux ou plusieurs langues sur un même territoire ,ont fait l'objet de moult méditations récentes que La notion de diglossie en est la conséquence .Celle-ci n'est plus sans incidence sur ces situations ;elle est à l'origine d'un nombre important de phénomènes sociolinguistiques qui nourrissent de nombreux travaux de recherche portant sur une gamme très large de faits sociolinguistiques, s'inscrivant aussi bien sur le plan social que sur le plan linguistique .

Les situations de contact des langues font naître chez les sujets parlants d'une langue donnée, des stratégies discursives aussi diverses, favorisant l'émergence d'un nombre important de phénomènes variés tels que : le mélange des langues, et l'alternance codique qui constitue le sujet de ce survol.

Se pencher sur le phénomène de l'alternance codique, notion apparue dans les études portant sur le bilinguisme et le contact des langues, c'est recourir au débroussaillage des stratégies communicatives des locuteurs

¹⁴ -Rahal Safia ,La francophonie en Algérie : mythe ou réalité ,op.cit

dans une situation multilingue. A ce propos affirmaient J.Hamers et M.Blanc : « Une des stratégies les plus courantes des bilingues entre eux (et des plurilingues) est l'alternance de codes (code switching). »¹⁵

De par sa nature heuristique dans ladite situation, ainsi que son caractère pluridisciplinaire, le phénomène a été l'objet d'étude de maintes méditations, chacune se particularise par la façon épistémologique qu'elle l'adopte à l'égard de ce phénomène.

La notion de l'alternance codique a été définie par son initiateur J.J.Gumperz comme : « La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage où le discours appartient à deux systèmes grammaticaux différents. »¹⁶ . Cette présence, dans un même discours de deux segments, (qui peuvent varier en ordre de grandeur allant d'un mot à un énoncé ou un ensemble d'énoncés), est considérée d'après C. Hagège comme un indice de compétence communicative, il disait dans ce sens : « L'alternance de codes doit être même tenue pour l'indice d'une haute compétence communicative dans chacune des deux langues . »¹⁷ . Ce qui révélera la fonction principale pour laquelle se pratique l'alternance codique.

Marie Louis Moreau avait distingué trois types d'alternance selon la structure syntaxique des segments alternés :

A-Alternance intraphrastique : où la coexistence se fait au niveau d'une même phrase . Cela veut dire que l'alternance se fait dans un rapport syntaxique très étroit du type thème-commentaire , nom-complément , verbe-complément . Qu'il importe ici de ne pas confondre entre ce type d'alternance et l'emprunt dont parlait S .Poplack qui avait mis en exergue

¹⁵ -Khaoula taleb ibrahimi, *Les algériens et leur(s) langue(s)*, les éditions ELHIKMA, Deuxième Edition 1997.P106.

¹⁶ -John.J.Gumperz, *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, L'Harmattan, 1989, P57.

¹⁷ - <http://www.uhb.fr/alc/erellif/credilif/Textes/alg%E9riens.htm> consulté le :18/01/2006

quatre contraintes d'équivalence de ce type d'alternance avec l'emprunt lesquelles : « 1- aucun croisement n'est permis 2-tout constituant monolingue doit être grammatical ;3-il ne doit pas y avoir d'élément omis ;4- il ne doit pas y avoir d'éléments répétés . »¹⁸ L'alternance codique de type intraphrasique est établie au cas où ces contraintes seraient respectées.

B-Alternance inter phrastique : elle est, ici, caractérisée par la longueur des unités alternées émises par les locuteurs .

C-Alternance extra phrastique : on parle de ce type d'alternance lorsque les segments alternés sont des expressions idiomatiques, des proverbes.

Partons de l'idée que la langue est: «*l'indice de l'appartenance ethnolinguistique, expression du patrimoine d'origine et véhicule de la culture* » (Fishman 1977) .Il serait alors, important de s'interroger sur la place et la fonction qu'occupe le phénomène de l'alternance codique dans la pratique langagière des locuteurs dans une situation favorisant son apparition .puisqu'elle est souvent motivée par différents facteurs qui sont derrière la distinction de ses types .

Le sociolinguiste J. Gumperz ,ayant travaillé sur plusieurs situations de contact des langues , avait distingué deux types d'alternance :

- Situationnelle : qui se rapporte à une situation où des variétés distinctes ; s'emploient dans des situations variées associées à un type d'activités distinctes et limitées.

- L'alternance de code stylistique ou métaphorique :« *qui se fait lors d'un changement intervenu dans la situation interactive ou dans un de ses paramètres (modification des rapports sociaux entre les interlocuteurs*

¹⁸ Marie-Louis Moreau .1997,op.cit.

,changement de sujet)ou à la suite d'un glissement stylistique et métaphorique qui modifie les règles sociolinguistiques de l'interaction. »¹⁹

Quant à l'interprétation de l'alternance codique, J .Gumperz avait précisé six fonctions conversationnelles qui se servent de base, à son interprétation en fonction du contexte lesquelles :

A- Citation : cela se voit dans des passages alternés ayant la forme d'une citation, ou d'un proverbe.

B- Désignation d'un interlocuteur : cette fonction consiste à adresser le message à l'un parmi plusieurs interlocuteurs possibles.

C- Interjection : elle est sujet d'une interjection ou un élément phatique .

D- Réitération : le recours à l'alternance se manifeste, des fois, par la répétition en raison d'amplifier ou à faire ressortir un message .

E- Modalisation d'un message : dans ce cas, l'alternance consiste à la modalisation des constructions.

F- Personnalisation versus objectivation : cette fonction de l'alternance peut s'expliquer par des éléments auxquels se rapporte le contraste entre les langues citant par exemple : le degré d'implication du locuteur dans son message, la distinction entre parler de l'action et parler en tant qu'action.

Malgré la diversité des approches qui s'occupent de l'étude de la notion de l'alternance codique ; elles se convergent quant à sa vocation : C'est pour des fins communicatives que le phénomène est aujourd'hui omniprésent dans toute situation bi ou plurilingue. Quoiqu'elle revête plusieurs formes et soit régi par des motivations diverses .

L'émergence du phénomène de l'alternance codique ,dans la pratique langagière des locuteurs algériens est clairement repérable, revêtant ,en plus, plusieurs cas de figures dues au nombre de langues et de variétés de

¹⁹ - khaoula taleb ibrahimi, 1997, op.cit.

langues composant le répertoire verbal de la communauté algérienne .Khaoula Taleb Ibrahimy avait distingué, dans ce sens trois types d'alternance :

A- Celle des variétés entre elles .

B- Celle des variétés dialectales avec les deux variétés standard classiques de l'arabe .

C- Celle de toutes ces variétés des langues avec le français.

Il est à souligner que l'alternance codique en Algérie revêt une spécificité particulière, car si Gumperz avait affirmé que ce phénomène se manifeste chez les locuteurs bilingues ;Derraji affirmait qu'elle est pratiquée même par des sujets parlants unilingues, il disait à ce propos : *«Le phénomène de l'alternance codique conversationnelle n'est pas comme le souligne Gumperz (1989) spécifique aux locuteurs bilingues, nous avons relevé dans le contexte algérien une alternance conversationnelle aussi chez les monolingues /arabe dialectal/ analphabètes en français et en arabe standard mais ayant une parfaite maîtrise de l'arabe dialectal. Dans les énoncés concernant ce public on a relevé une forte présence de mots "français" qui s'enchâssaient dans leurs discours assumant des fonctions linguistiques mais aussi sociales comme le montrent ces quelques exemples : habith n'reservi placa li dzayer"je veux réserver une place pour Alger" »*²⁰

Ce recours à l'alternance, est suscité par des motivations psychologiques, sociales et fonctionnelles qui font naître la genèse des attitudes variées chez le sujet parlant .Nous nous donnerons pour tâche

²⁰ - Yacine Derradji , *Le français en Algérie :Langue emprunteuse et empruntée*, Université de Constantine,
[http : www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/derradji.html](http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/derradji.html) consulté le 15/03/2006

dans cette investigation d'examiner les motivations derrière lesquelles nos enquêtés font recours à ce phénomène .

1-6-Le mélange de langues :

Les stratégies ,que développent les locuteurs dans une situation bi ou plurilingue ,sont nombreuses répondant toujours à des fins communicatives diverses ,et ayant le plus souvent des fonctions variées qui sont en rapport avec la situation de communication, le type d'interlocuteur...etc. et revêtant même des significations sociales variées .

L'interaction entre plus d'un idiome dans une situation de contact des langues est génératrice d'un grand nombre de phénomènes outre l'alternance codique ; le mélange de langues est l'une des stratégies discursives auxquelles feront recours les sujets parlants pour répondre aux exigences d'une situation de contact de langues, dans leur usage quotidien .Le concept est défini d'après J.Hamers et M Blang comme : « *(qu)il est caractérisé par le transfert d'élément d'une langue Ly dans la langue de base Lx ;dans l'énoncé mixte qui en résulte on peut distinguer des segments unilingues de Lx alternant avec des éléments de Ly.* »²¹ De la même manière que l'alternance codique le mélange de langues peut paraître dans la pratique langagière du bi ou plurilingue soit en forme d'item lexical ou de phrase toute entière .

Il est à noter que la distinction entre les deux phénomènes est difficile d'être mise en pratique ce qu'en témoigne J.Hamers et M Blanc : «*Il n'est pas toujours facile de distinguer le code-mixing du code-switching.* »²².

Christian Baylan est allé au delà de la forme lexicale des deux phénomènes en signalant leurs dimensions dans le cadre de l'usage : « *La distinction entre code-switching et code-mixing est difficile à comprendre puisque la*

²¹ -Khaoula Taleb Elibrahimi.1997,op,cit.

²² Kaoula Taleb Ibrahimi. idem.

définition du premier est donnée en termes psychologiques et celle du deuxième en termes linguistique. »²³

Le phénomène en question, affirmait la sociolinguiste khaoula Taleb Ibrahim, est d'usage ordinaire dans les grandes villes surtout à Alger et aussi dans toutes les villes côtières. De ce fait, on s'efforce donc, dans notre méditation de mettre la lumière sur ce phénomène, tout en se lançant à analyser les pratiques langagières des étudiants qui constituent notre corpus en vue de stipuler les motivations qui sont derrière le recours à cette stratégie conversationnelle.

1-7-La variation linguistique :

Le sociolinguiste nord américain William Labov, pour qui :« *la sociolinguistique n'est pas une des branches de la linguistique, et pas d'avantage une discipline interdisciplinaire : c'est d'abord la linguistique toute la linguistique* »²⁴, avait mis en cause les postulats d'homogénéité structurals et d'autonomie des systèmes linguistiques par rapport aux déterminations sociales, pour donner le libre cour à la variable sociale longtemps rejeté par les structuralistes.

Labov affirmait, qu'une théorie ou une pratique linguistique n'est fructueuse que si elle est sociale. Cette nouvelle conception quant à la pratique de la linguistique va permettre de :« *lire avec précision l'incidence des interactions sociales sur la structure de la langue.* »(Henri Boyer .1996).

C'est dans cette perspective, qu'on se penche beaucoup plus sur le sujet parlant dans sa pratique de la langue, que sur la langue en elle même. en donnant la naissance à une linguistique de la parole qui s'inspire à la fois des données de l'approche structuraliste en se situant dans l'ordre du

²³ -Christian Baylan 1996,op,cit.

²⁴ - Willim Labov, Sociolinguistique, les éditions de minuit .P09.

sociale et du quotidien « *pour étudier aussi bien les variations dans l'usage des mots.* »(Henri Boyer, 1996.P06).

L'usage de la langue se diffère, d'un lieu à un autre, d'une époque à l'autre voire même d'une personne à l'autre, de ce fait, la notion d'usage acquiert un statut particulier dans les recherches portant sur les langues, étant donné qu'elle est au centre des préoccupations de la discipline en question ainsi que son essence dynamique qui s'explique par les phénomènes dont elle est à l'origine .Elle est en outre, le lieu où se réunissent l'individuel avec le social.

Dans ses études portant sur la pratique de la langue le sociolinguiste E Coseriu ,qui conçoit la langue comme un diasystème c'est à dire un système de variété ,avait mis en exergue la notion de la norme vis à vis de l'usage; il a montré que : « *La norme n'est que l'usage commun ,le point d'équilibre (cependant provisoire et toujours plus au moins hétérogène)entre la systématisme de l'idiome (et sa productivité lexicale et grammaticale en particulier)et la multiplicité des usages individuels* »²⁵.

Ce qui met au clair le poids de la notion d'usage en sociolinguistique qui tend à s'emparer d'une part importante dans cette discipline.

Les remaniements perpétuels auxquels sont soumis les idiomes, en fonction des facteurs différents, certifient la thèse selon laquelle la variation est conçue comme une propriété inhérente de toute langue. Ce qui correspond à ce qu'affirmait Daniel Noël au sujet de la réalité de la langue : « *La langue n'est pas un outil figé (...), elle est en constante variation par rapport à la langue dite légitime.* »²⁶ .

²⁵ -Henri Boyer, *Sociolinguistique territoire et objets, delachaux et niestlé 1996, p12.*

²⁶ -Noel, Daniel, *Le français parlé au Québec ; analyse des attitudes des adolescents dans la ville de Québec selon les classes sociales, centre internationale de recherche sur le bilinguisme, Québec, 1980, P68.*

Ce qui montre une fois de plus que la situation d'une langue ne peut être que dynamique ,est la conception de Weinreich auquel Labov n'a manqué d'y faire recours maintes fois ,dans ces travaux les plus convaincants qu'ils soient au sujet de la variation ,avait déjà affirmait ceci : « *weinreich ,qui introduisit Labov à la linguistique ,avait montré que la variabilité du langage n'était pas le fait de simples accidents de « performance » ,mais que le langage dans sa totalité fonctionnait en tant qu' « hétérogénéité structurée. » (Weinreich ,Labov et Herzog 1968.p.101) »²⁷ .*

Concevoir l'hétérogénéité comme fondée confère, donc, au système linguistique une spécificité plus au moins dynamique qui permettra au linguiste via ce système d'accéder à des réalités sociales des locuteurs d'une langue donnée.

La variation comme nous venons de l'éplucher est une réalité bien établie ; octroyant à telle ou telle façon de parler une signification socialement partagée ayant certainement des effets sur l'interaction .Le recours à des changements de langue (variation) est modelé en suivant les variations des facteurs qui les suscitent ; on distingue généralement cinq types de variation :

1-7-1.La variation diachronique (ou variation dans le temps, appelée aussi variation historique) : cela s'explique par le fait qu'il n'y a pas de langue qui ne subit pas des changements d'une époque à l'autre ; l'exemple ci-après le montre clairement : « *au XIXe siècle en créole des*

²⁷ -Gisèle Gschwind-Holtzer, *Analyse sociolinguistique de la communication et didactique*, Hatier, Paris 1981, P106.

Petites Antilles on disait couramment "to" pour ce qui maintenant est représenté par "ou" » (2e personne du singulier) ²⁸

1-7-2. La variation diatopique (ou variation en fonction du lieu, la variation géographique) : la même langue peut être sujet de différenciation en suivant les changements des régions. On parle ici, de régiolectes, de topolectes ou de géolectes.

1-7-3. La variation diastratique (ou variation en fonction de la classe sociale, du "groupe" social d'appartenance) : ce type de variation est observable entre les locuteurs différenciés d'après leur stratification dans la hiérarchie sociale ; elle se manifeste par le passage d'un idiome à l'autre pour répondre à la position sociale de l'interlocuteur l'exemple ci dessous paraît la démontrer clairement : «*dans la situation de diglossie qui caractérise les Antilles, la variation diastratique se manifeste souvent par le passage du français (niveau formel, niveau élevé) au créole (niveau plus familier) : ainsi, on dira parfois : "il m'embête", parfois "i ka anmèkdé-moin", ou encore "il est fatigué" ou "i las", en ayant le sentiment bien ancré d'être plus "correct" dans le premier cas, et d'être plus familier dans le deuxième cas.* »²⁹

1-7-4. La variation diaphasique (ou "stylistique", ou encore variation situationnelle) : en dépit de la position sociale de tout locuteur ; chacun dispose d'un répertoire diversifié selon la situation de discours. C'est en suivant des registres de langue ou des styles que c'est régie ce type de variation, qui se rapporte au contexte de l'énonciation. Un locuteur n'aura pas le même parler en contexte familial et en contexte de travail.

²⁸ -La variation : <http://creoles.free.fr/Cours/variation.htm> consulté le :18/01/2006.

²⁹ -La variation : <http://creoles.free.fr/Cours/variation.htm>

Outre les types de variation précités, Marie Louis Moreau a donné d'autres variables, qui paraissent d'incidence notoire dans l'apparition de la variation à l'intérieur d'une même langue, telles que : l'âge, le sexe, la profession...etc.

L'importance de la notion de variation en sociolinguistique ne consiste pas uniquement à mettre en relief les fluctuations auxquelles sont soumises les langues au niveau phonétique ,lexical...mais comme le mentionnait le sociolinguiste Henri Boyer, ce phénomène est d'importance non négligeable dans les études portant sur les représentations de langues expliquait-il : *« les séries des variations outre qu'elles ont une réalité phonétique ,grammaticale et lexicale qu'il est utile d'observer et qu'elles se focalisent souvent sur un nombre limité de variables (labov,1976), sont flanquées de représentations (de type évaluatif)qui intéressent le sociolinguiste tout autant que la variation elle même . »*³⁰ Ceci dit que la fluctuation que subit les langues ,outre qu'elle est interne c'est à dire qu'elle se rapporte au système et ce qu'il affecte de changement comme nous venons de l'expliquer ;elle est également ressentie subjectivement ce qui relève d'un fait d'attitude incluant le sujet parlant et sa façon de concevoir telle ou telle variation dans le processus de ce phénomène sociolinguistique .Tout en étant conscient que la variation que se font les sujets parlants sur leurs parlers est imprégnée de signification sociale .

³⁰ -Henri Boyer,1996, Op. cit.

1-8.Conclusion :

L'apport de la présente étude est d'efficacité capitale pour notre objet d'étude car cela nous a permis de déceler la réalité d'une situation multilingue qui constitue un lieu propice à l'émergence de nombreux phénomènes sociolinguistiques ,en l'occurrence les représentations des langues .Le sujet parlant dans des situations pareilles développe des stratégies discursives et se forge des représentations qui sont à l'origine des attitudes linguistiques puisque celle-ci influencent directement sur celle-là .Ce qui représente le centre d'intérêt de ce travail .

Il ressort, également, de ce qu'on a abordé dans ce chapitre que la situation au sujet de laquelle sera axée notre réflexion a le mérite d'être débroussaillée de par d'emblée, l'émergence relativement récent, de nombreux phénomènes sociolinguistiques, faisant de cette situation un nouveau champ de recherche certes inexploré dans ce sens ; ce qui favorise de nouvelles données et par conséquent de nouveaux résultats.

2-1-Introduction :

La conception structurale de la langue, concevant cette dernière comme étant un objet homogène, abstrait de ses conditions de production sociales et marquée également par l'exclusion du sujet parlant envisagé comme un locuteur sans identité*³¹ (Marie Louis Moreau.1997), a reçu des critiques surtout avec la naissance de la sociolinguistique, qui confère plus de valeurs au sujet parlant dans toute production langagière.

Si la langue a été considérée, tout au long d'un demi siècle où on constate l'hégémonie de la linguistique de bureau, comme : « *Extérieur à l'individu, celui-ci ne peut ni la créer, ni la modifier.* » Et « *Quelle n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est un produit que l'individu enregistre passivement.* »³² Elle est, au contraire, vue par les sociolinguistes comme sujet de plusieurs rapports qu'établit le locuteur vis-à-vis de son idiome comme affirmait Jean Louis Calvet : « *Il existe en effet tout un ensemble d'attitudes de sentiments des locuteurs face aux langues, aux variétés de langues et à ceux qui les utilisent, qui rendent superficielle l'analyse de langue comme un simple instrument* »³³ Ceci dit que le locuteur possède un rôle actif dans le processus langagier.

Les rapports qu'établissent les locuteurs face à leurs langues, représentent un sujet aussi privilégié dans le domaine de la sociolinguistique. Nous estimons d'ordinaire que telle manière de parler correspond à tel statut social à tel état d'esprit, à tel caractère ...etc. On

³¹ - *l'identité sociolinguistique d'un locuteur est associée à son appartenance sociale, notamment sa classe socio-économique, son éthnie dans certaines sociétés multi-ethniques, son âge, son sexe, son niveau d'éducation, sa profession, etc

³² - Saussure de Ferdinand, cours de linguistique générale, Enag /Edition, Alger.

³³ - Louis-Jean Calvet, 2003, op.cit P46.

peut même à partir de la voix de la personne se faire une idée de son honnêteté de son aptitude à commander de son caractère sympathiqueque la méthodologie du « locuteur masqué » de Wallace Lambert au seuil des années 1960, parait le démontrer clairement (voir attitude linguistique³⁴).

Tous ces images et ses opinions à l'égard de la langue sont reconnues sous la notion de représentation qui nourrit notre réflexion dans ce deuxième chapitre ; notion qui occupe une place prépondérante dans les recherches en sociolinguistique.

2-2.Un panorama de l'Historique de la notion de représentation :

Le philosophe allemand Emmanuel Kant (1724-1804) fût le premier à employer la notion de représentation ayant souligné que :« *les objets de notre connaissance ne sont que des représentations et la connaissance de la réalité ultime est impossible .* »³⁵ .En effet le psychosociologue serge Moscovici attribue la paternité réelle de la notion en question au sociologue français Emile Durkheim (1858-1917) qui avait distingué en 1898 les représentations collectives des représentations individuelles en vue d'expliquer des phénomènes sociologiques.

Le concept a été réintroduite et s'est élaboré véritablement dans le champ des recherches actives par S. Moscovici (représentations sociales), dans son ouvrage "La psychanalyse, son image et son public", en 1961, où il s'intéresse aux représentations comme interactions entre individus et/ou groupes.

³⁴ -*l'attitude linguistique* : <http://www.ens.uqac.ca/~flabelle/socio/attitude.htm>. Consulté le :08/02/2006

³⁵ -- *Dominique Aimon, le concept de représentation* :

<http://daimon.free.fr/mediatrices/representations.html#sens//1représentation> introduction consulté le :06/03/2006

Il est à souligner que la notion s'est étendue à la plupart des sciences humaines, étant donnée qu'elle constitue un outil puissant et présente une valeur heuristique dans l'investigation dans ce champ vu qu'elle se situe à l'interface du psychique et du social de l'individuel et du collectif. (Denise Jodelet 1989). Entre

autres disciplines où la notion est d'efficacité heuristique on cite, particulièrement la sociologie, qui a abordé ce concept par l'étude des idéologies, la psychologie cognitive qui a essayé de comprendre les mécanismes cérébraux qui créent les représentations, les sciences de l'éducation analysant leur influence sur l'enseignement et l'apprentissage, l'histoire qui s'est intéressée aux mentalités (culture, pensée, puis attitudes, comportements et représentations collectives inconscientes.) ...etc

De la sociologie à la psychologie sociale en passant par la psychologie cognitive et la psychanalyse et plus tard en sociolinguistique, le concept de représentation adjectivé de collective, de sociale, de mentale ou linguistique migre à travers des champs à la fois proches et différents. Il en résulte une certaine confusion ou pour le moins de la complexité, la polysémie l'hétérogénéité et de la richesse.

D'après Henri Boyer « *les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie de représentations sociales : même si la notion de représentation sociolinguistique, d'un point de vue épistémologique, fonctionne de manière autonome dans certains secteurs des sciences du langage* » (1990 : 102). En cela, les théories et les études faites en psychologie sociale sont à

prendre en compte pour l'étude des représentations en sociolinguistique, la démarche étant la même ; raison pour laquelle une première partie sera réservée à la notion au sein de la psychologie sociale pour s'intéresser plus tard à la notion en sociolinguistique

Volet 01 : les représentations en psychologie sociale

2-3-1-Définition :

De façon très simple de parler des représentations, serait de dire qu'il s'agit tout simplement de : « l'idée que l'on se fait de ... » (Lacroix, 1998, p.34) .Mais ,la transdisciplinarité de la notion la rend polysémique hétérogène et riche ce qui a suscité la genèse de plusieurs conceptions, qui dépendent d'une part, de la façon par laquelle sont envisagées, et d 'autre part de leurs manières d'élaboration .Cette particularité s'explique par la spécificité de l'approche de la discipline ,concourant tous à donner un éclairage spécifique sur ce concept .On se contente, ici, de donner la définition de la notion d'abord en faisant recours au dictionnaire, puis on l'aborde sous l'angle psychosociologique .

Selon le dictionnaire Linguistique la représentation est définit comme : « *l'apparition de l'image verbale mentales chez le locuteur* »³⁶ Elle est définit d'après Larousse ainsi :

En philosophie " la représentation est ce par quoi un objet est présent à l'esprit " et qu'en psychologie, " c'est une perception, une image mentale dont le contenu se rapporte à un objet, à une situation, à une scène ...etc. du monde dans lequel vit le sujet. "La représentation est également défini comme : " l'action de rendre sensible quelque chose au moyen d'une figure, d'un symbole, d'un signe. "

³⁶- *Jeans Dubois, Mathée Giacomo Louis Guespin Christiane Marcellesi, Jeans-Baptiste Marcellesi Jeans-pierre Mével .Dictionnaire de linguistique, 1984, P422,*

« *La représentation sociale est le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe, reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique* » (Abric 1987), telle est la définition que confère Jean-Claude Abric à la notion de représentation ; cette reconstruction de la réalité suscitée par une confrontation quotidienne d'une multitude d'informations chez la personne le pousse à les simplifier, les transformer, les interpréter et se les réapproprier sous cette nouvelle forme pour pouvoir communiquer et agir en société . Dans la même perspective Jodelet définit les représentations sociales comme suit :

« *Le concept de représentations sociales désigne une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun dont les contenus manifestent l'opération du processus génératifs et fonctionnels socialement marqués .plus largement, il désigne une forme de pensée sociale.*

les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientée vers la communication ,la compréhension et la maîtrise de l'environnement sociale ,matériel et idéal .En tant que telles ,elles présentent des caractères spécifiques au plan de l'organisation des contenus ,des opérations mentales et de la logique . Le marquage social des contenus ou des processus de représentations, aux communications par lesquelles elles circulent, aux fonctions qu'elles servent dans l'interaction avec le monde et les autres. »³⁷

De cette définition du concept de "représentation ", que Serge. Moscovici le considère comme propre à la psychologie sociale et d'origine essentiellement français ; il ressort qu'une représentation sociale est une forme de savoir caractérisée spécifiquement par le fait qu'elle est sociale

³⁷ -Jodelet, Denise (1990).op.cit .P360.

car élaborée à partir des codes sociaux et des valeurs reconnues par la société. Ce qui fait, alors, de la notion le reflet de cette société. Elle fonde également l'interprétation que nous faisons du monde dans lequel nous vivons d'où la maîtrise de l'environnement.

les représentations sociales constituent une partie non négligeable de l'univers individuel de chacun étant donnée leur fonction de permettre à ce dernier la compréhension du monde par imputation et génération de signification car affirmait W.Doise : « *les représentations sociale présentent toujours avec deux faces :celle de l'image et celle de la signification qui se correspondent réciproquement :elles font correspondre à chaque image un sens et à chaque sens une image .* »³⁸

Trois éléments indépendants et intimement corrélés, se submergent à la surface lorsqu'il est question de définir la notion de représentation sociale ; ils sont inclus dans tout phénomène représentatif et en en constituant également ses caractéristiques lesquels :

A-la communication :

Cet élément est d'importance majeure dans l'élaboration est la transmission des représentations sociales parce que ces dernières s'élaborent à travers et dans les rapports de communication (W .Doise 1996).

Ajoutant à ceci la vocation des représentations sociales dans les échanges entre les personnes ; chose qui s'explique par l'idée que développe le psychosociologue Moscovici dans la citation infra en montrant que les représentations donnent aux personnes : « *un code pour leurs échanges et un code pour nommer et classer de manière univoque les parties de leur monde et de leur histoire individuelle ou collective* ». Moscovici (1961)

³⁸ -W.Doise, A.Palmonari, *l'étude des représentations sociales, delachaux et niestlé*,1996.P15-16.

B- La reconstruction du réel :

Les auteurs en psychologie sociale sont tous d'accord sur l'idée que les représentations ne sont plus le pur reflet du monde toutefois cette façon de connaissance de la réalité construite socialement se construit à partir de notre façon d'interpréter le réel, c'est donc, une manière de reconstruire le réel idée qui rejoint celle de Jodelet affirmant que :« *les représentations nous guident dans la façon de nommer et de définir ensemble les différents aspects de notre réalité de tous les jours ; dans la façon de les interpréter, de statuer sur eux et le cas échéant de prendre une position à leurs égards et de la défendre* ». Jodelet (1992)

C- La maîtrise de l'environnement par le sujet :

A l'aide des représentations autrement dit des connaissances pratiques l'être humain vise essentiellement à se situer dans le monde qui l'entoure et le maîtriser. Il s'agit là d'une dimension plus concrète que les précédentes, parce que la maîtrise de l'environnement, nous renvoie en partie, à l'utilité sociale de la notion de représentation.

La représentation sociale est un processus d'élaboration perceptive et mentale de la réalité qui transforme les objets sociaux (personnes, contextes, situations) en catégories symboliques (valeurs, croyances, idéologies) et leur confère un statut cognitif, permettant d'appréhender les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales ». Ceci dit que la représentation d'un objet correspond à un ensemble d'informations, d'opinions, et de croyances relatives à cet objet ce qui fait de la représentation un mode spécifique de connaissance ayant les propriétés suivantes :

Mais en retour elles structurent également les rapports sociaux, puisqu'elles génèrent des prises de position qui orientent la façon dont les personnes ou les groupes se définissent les uns par rapport aux autres. En imposant à l'individu des manières de penser et d'agir, tout en se matérialisant dans les institutions sociales au moyen de règles sociales, morales et juridiques

Moscovici distingue deux processus majeurs dans la formation et le fonctionnement des représentations sociales :

1-L'objectivation :

Le processus d'objectivation repose sur une activité mentale consistant à objectiver les choses, c'est-à-dire à rendre concret ce qui pouvait être abstrait, se familiariser avec l'étrange, autrement dit c'est le fait de donner un contenu à ce qui n'était, primitivement, qu'une notion ou un concept en vue de reconstruire la réalité et lui donnant sens pour produire un savoir social ayant des répercussions sur la relation entre personne et entre groupe.

2-L'ancrage :

Les représentations sociales ne résultent pas seulement d'un processus d'objectivation, mais aussi de leur ancrage social ; terme qui est d'une souche gestaltiste et se définit ainsi : « *mettre un objet nouveau dans un cadre de référence bien connu pour pouvoir l'interpréter.* »³⁹

Ce processus permet d'intégrer un objet, une notion ou un concept qui n'est pas connu dans le réseau de catégories propre à un groupe social donné .ce qui permet de structurer leurs rapports sociaux.

La structure d'une représentation sociale :

³⁹ -W.doise, A.Palmonari 1996,op cit.

Les éléments cognitifs établissent des relations étroites et forme un noyau de signification ; ces éléments sont soit d'importance majeure occupant une place centrale constituant alors ce qui est appelé le noyau central et d autre sont positionnés prenant la place des éléments périphériques.

2-3-2-La structure des représentations sociales :

Selon la structure de la représentation sociale celle-ci présente deux composants :

1-le noyau central :

Le noyau central de la représentation, est marqué spécifiquement par la mémoire collective du groupe ainsi que par le système de normes auquel il fait recours ; il a pour fonction principale d'engendrer la signification de la représentation et de déterminer son organisation.

L'homogénéité du groupe à l'égard de ce noyau a fait de ce dernier l'unité permanente qui regimbe à toutes sorte de changement raison pour laquelle toute étude au sujet des représentations sociales doit tenter le repérage de ce noyau centrale.

02-Les éléments périphériques :

Contrairement au noyau central de la représentation les éléments périphériques sont marqués par les expériences et les histoires personnelles des individus choses qui font de ces éléments des constituants hétérogènes de la représentation sociale.

2-3-3-La construction des représentations sociales :

La construction d'une représentation sociale d'après Serge Moscovici se fait en quatre phases :

01-première phase :

C'est l'étape au cours de laquelle le sujet tire des informations de l'objet sujet de représentation par sélection et par mémorisation le sujet passe de l'objet au modèle figuratif .c'est une séquence de décontextualisation de l'objet par reflet de la réalité ou (modèle figuratif) ou encore (noyau imageant).

02-Deuxième étape :

Cette séquence consiste à passer du figuratif à la catégorisation en se servant du modèle figuratif pour la catégorisation et l'interprétation de la réalité et par conséquent sélection de l'environnement.

03-Troisième étape :

C'est la séquence au cours de laquelle on constate le passage de la catégorisation au modèle active c'est ce que Moscovici appelle l'ancrage ou l'activation du noyau de la représentation qui donne de la signification aux événements et oriente les comportements des individus.

04-Quatrième étape :

C'est la phase de la constitution de la représentation dans cette étape la représentation se consolide et génère des attentes et anticipations spécifiques.

2-3-4-Conclusion :

Il ressort à partir de l'analyse faite au sujet des représentations sociales qu'elle font partie de l'étude de la pensée quotidienne ; C'est dans ce sens

ou son analyse dépend d'une compréhension et d'une explication des liens entre individus comme expliquait Bonaedi et Roussiau : « *analyser une représentation sociale ,c'est tenter de comprendre et d'expliquer la nature des liens sociaux qui unissent les individus ,des pratiques sociales qu'ils développent ,de même que les relations intra et intergroupes .* »Bonardis &roussiau 1999 .25.⁴⁰

Les représentations sociales d'un objet, d'une notion...sont donc des principes qui structurent nos prises de position et nos comportements envers la chose sujet de représentation.

Prenons comme titre d'exemple la représentation sociale de la langue chez les étudiants ;tout le monde peut être d'accord sur l'idée de la langue, mais c'est sa définition concrète autrement dit leurs pratiques réelles qui constitue un enjeu social réel. Selon que la langue est conçue comme un outil de communication dépourvu de toutes sortes de jugements ou on lui accorde des informations, des images, des opinions, des évaluations personnelles disparates en fonction des expériences et des croyances des individus qui les élaborent, si bien que les décisions prises pour la mettre en œuvre ne seront pas les mêmes.

Les représentations sociales de la langue sont donc, comme on a déjà montré, des principes qui structurent nos prises de position et nos comportements envers les langues et par conséquent envers leurs usagers. Tout comme celles des autres notion ou concept...ce qui concourent à orienter nos jugements à l'égard de la langue sujet de représentation.

Volet 02 : les représentations linguistiques :

⁴⁰ Castellotti Veronique , Dannel Moore ,www.coe.int/T/F/Coop%E9ration_culturelle/education/Langues/Politiques_linguistiques/Activit%E9s_en_mati%E8re_de_politique/Etudes/CastellottiMooreFR.pd, consulté le :15/03/06

2-4-1-Définition de la notion :

On entend souvent dire qu'un tel parler est beau c'est ainsi qu'il soit valorisé au dépend d'un autre vu inversement, on juge également telle manière de parler comme incorrecte, vulgaire... ; ce qui occasionne un désintérêt voire un mépris du parler en question .Ces jugement de valeur que perçoivent les langues de la part des sujets parlants sont derrière une hiérarchisation des langues ou variété de langues tout en légitimant l'une et dévalorisant voire stigmatisant l'autre.

Evaluer ,juger ,ou apprécier une langue est donc une réalité bien établie reconnue sous diverses appellations (représentation ,représentation langagière ,attitude linguistique représentation sociolinguistique ,et très récemment imaginaire linguistique) désignant le même fait à la fois individuel et collectif linguistique et sociale ;qui est aujourd'hui de plus en plus présente dans le champ des études portant sur les langues, leurs appropriations , leurs transmissions ,leurs maintiens et leurs échecs étant donnée que les représentations, que se font les locuteurs sur les langues ,leurs normes ,leurs statuts par rapport à d'autres langues , sont d'effet majeur sur les procédures et les stratégies que développent les locuteurs pour apprendre et utiliser ces idiomes (Dabène 1997).⁴¹.

Les décalages entre l'usage du langage et sa représentation ont constitué un premier axe majeur de réflexion (Henri Boyer 1996) dans le champ de la sociolinguistique, attendu que celle-ci est : « *la linguistique des usages sociaux de la /les langues et des représentations de ses /leurs usages sociaux.* »(Boyer H ,1990.P104).

⁴¹ -Revue de la sociolinguistique en ligne :http://labo.dynalang.free.fr/article.php3?id_article=104

L'étude des représentations des langues est encore considérée d'après J. Garmadi en 1981 comme : « *partie intégrante de l'objet d'étude de la sociolinguistique* »⁴² . La notion est beaucoup utilisée en sociolinguistique permettant la formation de maintes remarques relatives aux « sentiments linguistiques » qui se définissent à travers ce qu'une langue peut impliquer ou susciter comme émotion impression et réaction individuelles et collectives ce qui aura des retombées sur la production langagière des locuteurs⁴³ .

La notion de représentation vue comme très polysémique est remplacée plu tard par « *imaginaire linguistique* » terme apparaissant vers 1975 sous la plume d'Anne-Marie Houdebine .D'un point de vue sociolinguistique la notion dont on parle est avancée pour prendre en compte : « *le rapport des sujets parlants à la langue ,la sienne et celle de la communauté qui l'intègre comme sujet parlant sujet social ou dans laquelle il désire être intégré, par laquelle il désire être identifié par et dans sa parole ; rapport énonçable en termes d'images ,participant des représentations sociales et subjectives ,autrement dit d'une part des idéologies (versant social)et d'autre part des imaginaires (versant plus subjectif)* »⁴⁴ .Le concept de représentation ou d'imaginaire linguistique ayant pour objet la prise en compte du rapport du sujet parlant à sa langue permet essentiellement de dépeindre les attitudes des locuteurs face aux langues .

D'après S .Branca .Rossof, les notions de représentation et d'imaginaire langagier définissent : « *L'ensemble des images que les locuteurs associent*

⁴² - *approche des représentations sociolinguistique dans un groupe de jeunes Librevillois*
<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/boucher.htm>

⁴³ -Isabelle Varqueaux-drevon, *Sentiments et comportements linguistiques* :
http://www.bondy.ird.fr/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/41738.pdf, consulté le :17/03/2006

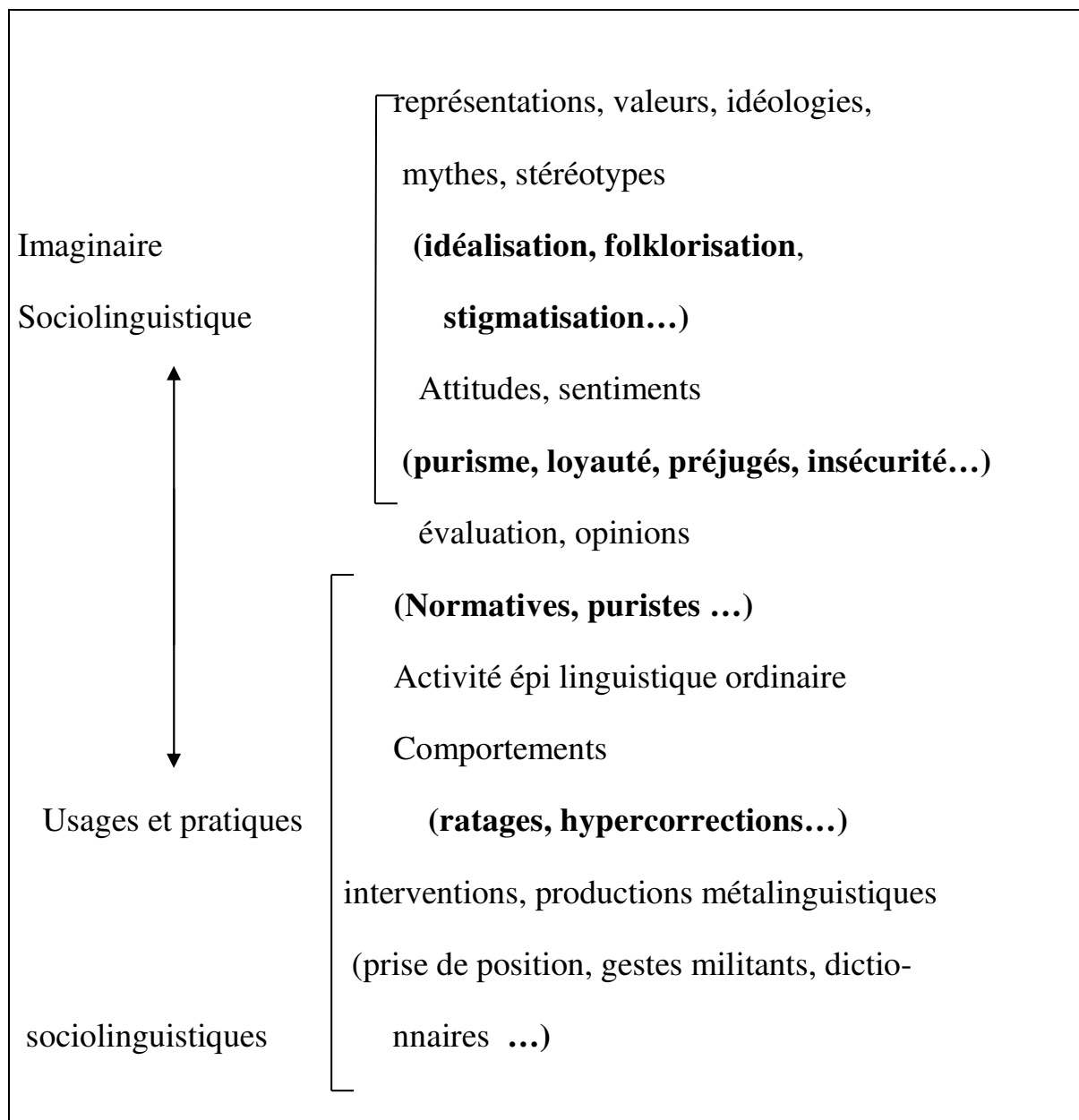
⁴⁴ -Anne-Marie Houdebine-Gravaud, *L'imaginaire linguistique, L'Harmattan* ,2002.P10.

aux langues qu'ils pratiquent, qu'il s'agissent de valeur, d'esthétique, de sentiment normatif, ou plus largement métalinguistique »⁴⁵

Le graphe ci après montre l'articulation entre le plan des usages et des comportements sociolinguistiques et celui des imaginaires sociolinguistiques :

Tableau 01 :

⁴⁵ -Branka-Rosof, Sonia, Dans Henri Boyer 1996.op .cit .



Henri Boyer, (1996, op, cit)

L'étude des représentations des langues repose donc sur l'analyse des opinions, attitudes, sentiments et discours des sujets parlants sur les langues ou variétés de langues et ses usages. Idée que partage encore Bothorol-Witz qui montre que :« *Les représentations langagières qui se livrent à travers le discours épilinguistique et métalinguistique ,dans ce que les locuteurs disent ,pensent ,savent (ou non)des variétés linguistiques d'un répertoire*

*commun ,de leurs pratiques langagières et de celles des autres ,sont de nature à donner un sens au conduites et aux usages ,à en cerner les déterminants les plus centraux »⁴⁶ Ceci dit qu'une attention particulière doit alors être accorder dans toute investigation de la sorte au discours épilinguistique ,qui se définit comme : Les jugements que les locuteurs formulent à l'endroit de leurs pratiques linguistiques ou d'autres variétés, et c'est à travers les commentaires évaluatifs sur les usages et les langues (appréciation, dépréciation, stigmatisation...) que le rapport qu'entretient le locuteur quant aux langues et à ses usages se manifeste. Dans cette mesure Cécile Canut (1996 : 25) montre « *qu'un usage n'existe pas sans sa représentation et que l'interaction entre les pratiques et la représentation de ces pratiques constitue un ensemble indissociable* ».*

2-4-2-La norme linguistique :

Il est de grande ampleur de s'interroger sur la notion de «norme »en raison de réaliser une analyse complète et exhaustive sur le phénomène d'imaginaires linguistiques des locuteurs car les jugements de ceux-ci se fondent sur celle-là qui leur sert de point de repère dans leurs évaluations des diverses formes linguistiques ; en outre Labov conçoit la norme comme : « *un ensemble d'attitudes sociales envers la langue.* »⁴⁷ Ce qui fait du terme « norme » un mot clé dans notre étude ; c'est ainsi qu'on va aborder infra la définition de la notion dont il s'agit tout en s'appuyant sur ses différentes types.

Partant d'emblée du sens de la notion d'après le Robert 93, p.1499. La norme a le sens de :

⁴⁶ -Djechar achref, mémoire de magister 2004/2005.

⁴⁷ -Anne-Marie Houdebine, *l'imaginaire linguistique*, 2002, op cit

« 1. Type concret ou formule abstraite *de ce qui doit être* ».

« 2. État *habituel conforme à la majorité des cas* ».

« 3. ...*prescriptions techniques* relatives aux caractéristiques d'un produit ou d'un procédé ». »⁴⁸

D'après le dictionnaire de linguistique on appelle norme : « *un système d'instruction définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal esthétique ou socio-culturel.* »⁴⁹ D'où ressort la conception de la grammaire normative qui fait que telle forme d'usage est légitimée tout en prohibant autre à travers un fonctionnement en « ne dites pas ..., dites... » (Exemple ne dites pas pallier à un inconvénient mais pallier un inconvénient).

La deuxième acception attribuée au terme sujet d'analyse inspirée de la sociolinguistique est la suivante: « *on appelle norme tout ce qui est d'usage commun et courant dans une communauté linguistique ;la norme correspond alors à l'institution sociale que constitue la langue* »⁵⁰ .Il apparaît clairement des deux définitions supra que la norme a d'effets majeurs sur l'usage de la langue car elle est perçue d'un point de vue sociolinguistique comme une réalité plurielle qui est régie particulièrement par des forces sociales ayant des retombées sur la production langagière des locuteurs et par voie de conséquence sur les représentations de la langue .

⁴⁸ -la norme linguistique :

[Www.wens.uqac.ca/~flabelle/gn/Lanorme.htm](http://www.wens.uqac.ca/~flabelle/gn/Lanorme.htm)

⁴⁹ -Jeans Dubois, *le dictionnaire de linguistique*, 1984 op ,cit .
P342.

⁵⁰ -Jeans Dubois, *idem*.

2-4-3-Les types de normes :

La norme est un phénomène, à la fois individuel (transgression) et social (obligation) (houdebine 2002 P26) ; puisque elle peut être partagées par tous les membres de la société ou être différenciés selon certaines variables sociales (sexe, couche sociale...), ayant cinq types différents :

- Les normes de fonctionnement : elles se rapportent aux habitudes linguistiques mises en commun au sein d'une communauté ou d'un sous-groupe de cette dernière .Ce type de normes est défini selon Marie Louis Moreau comme suit : « *ce sont des règles qui sous-tendent les comportement linguistiques, indépendamment de tout discours méta- ou épilinguistique.* »⁵¹ C'est à travers l'analyse des unités utilisées chez un groupe d'individu ,leurs combinaisons ,les valeurs qui leur sont attribuées ainsi que la situation dans laquelle ces unités sont employées que les normes de fonctionnement sont observées .
- Les normes descriptives (objectives) : comme l'indique son nom ce genre de norme consiste à décrire les normes de fonctionnement en les rendant explicites .Ce genre est désigné ainsi car elles se limitent à inscrire les faits sans associer de jugement de valeur à la description.
- Les normes prescriptives : d'après le sociolinguiste Moreau les normes prescriptives : « *identifient un ensemble de normes de fonctionnement, une variété de la langue, comme étant le modèle à rejoindre, comme étant la*

⁵¹ -Moreau, Marie, Louis, op,cit

*norme .elle hiérarchisent donc les normes de fonctionnement concurrentes. »*⁵²

- Les normes évaluatives : (normes subjectives) Dans le sens le plus large de celle-ci le terme normes évaluatives est l'équivalent de : représentation ,attitude ,évaluation subjective ,jugement ,opinion .ce type de normes est définit ainsi : « *Elles consistent à attacher des valeurs esthétiques affectives ou morales aux formes :ainsi, quand la priorité va au capital symbolique , les formes préconisées sont jugées ,belle élégantes ,etc. ,les stigmatisées étant perçues comme ,par exemple plus expressives ,plus chaleureuses ,les autres étant prétentieuses et froides, etc. »*⁵³

- Les normes fantasmées : elles font, également, partie du domaine des représentations ; elles reposent sur les conceptions que se font les membres d'une communauté sur la langue et son fonctionnement social.

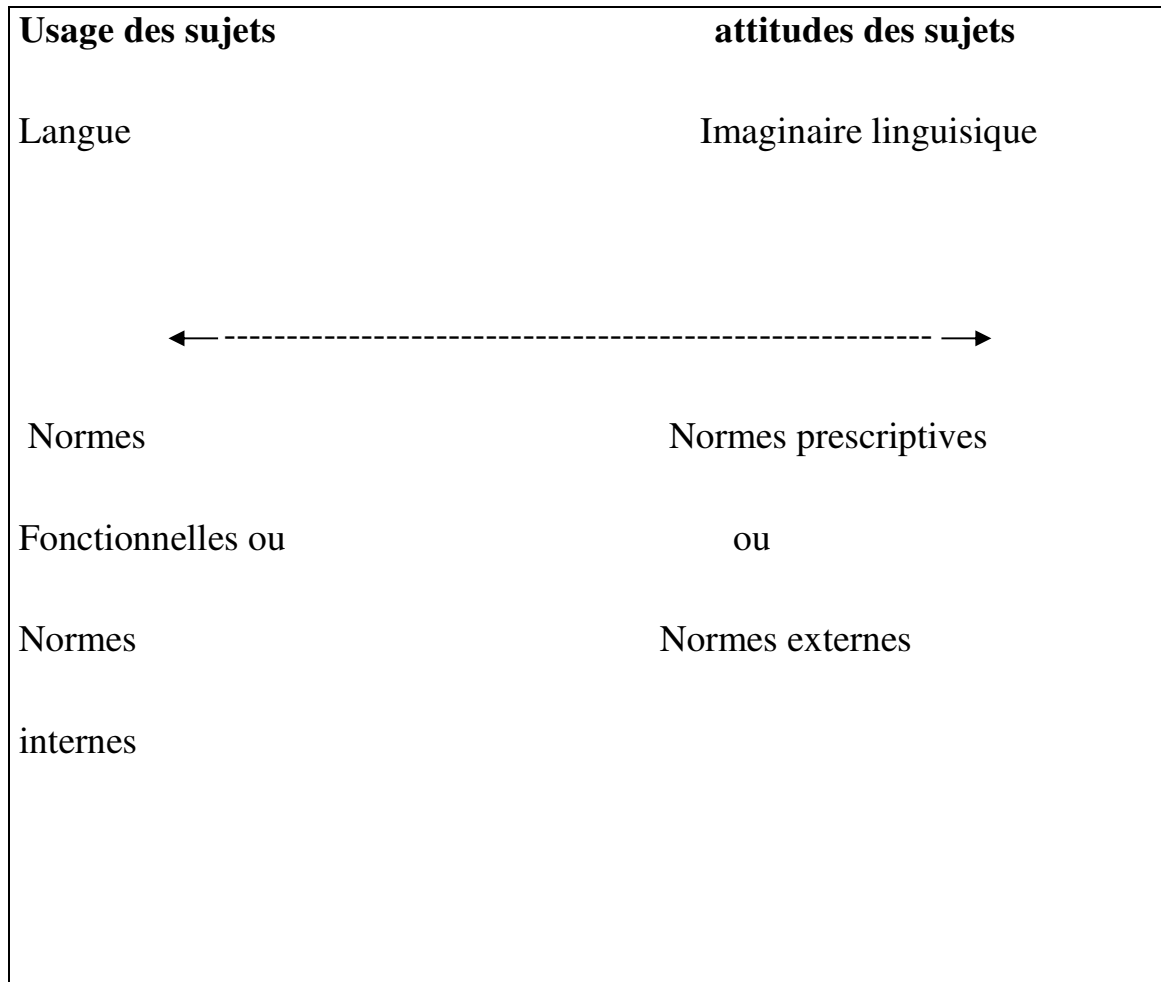
Beaucoup sont les raisons qui poussent les hommes et spécifiquement les spécialistes à décrire les langues en réalisant des règles qui les régissent. Que le désir de fixer une forme considérée comme la plus correcte soit la raison la plus forte ; chose qui fait de la norme un phénomène social et individuel en même temps qui s'appuie d'avance sur un jugement d'inégalité entre productions linguistiques .Elle est d'autre part une façon de détacher l'usage correcte de ce qui est jugé relâché, incorrecte, impur, fautif ou vulgaire .La norme est par conséquent considérée, d'avantage, comme une attitude qu'une réalité linguistique. L'idée de Labov à cet égard est la preuve la norme est : « un ensemble d'attitudes sociales envers la langue. »

⁵² -Moreau Marie-Louis ,1997.op, cit .P219.

⁵³ - Moreau Marie-Louis, 1997, *ibid* .P222.

Tableau 02 :

L'imaginaire linguistique –attitude et usages (Normes prescriptives, normes fonctionnelles)



Anne-Marie Houdebine ,(2002).op.cit.P19.

2-4-4-L'attitude linguistique :

Diverses définitions peuvent être avancées lorsqu'il est question de définir la notion d'attitude de par sa migration d'une discipline à l'autre. Elle est d'un point de vue psychosociologique définie comme : « une (pré)-disposition psychique latente, acquise, à réagir d'une certaine manière à un objet » (Kolde 1981 cité dans Lüdi & Py 1986 : 97). » L'attitude d'un individu dépend, alors, tout particulièrement des informations dont il possède à l'égard de l'objet en question.

L'attitude linguistique est un aspect fondamental de la sociolinguistique⁵⁴ ; elle est en usage pour désigner tout phénomène à caractère épilinguistique qui a trait au rapport à la langue (Dominique Lafontaine dans Marie Louis Moreau 1997) ; de ce fait elle présente de nombreux points de rencontre avec celle de représentation linguistique et elle est parfois même employée comme son équivalent quoique de nombreux auteurs préfèrent les distinguer.

Malgré le trait épilinguistique qui caractérise les deux notions, Lafontaine les distinguait en mesure de leur présence. Dans cette perspective ce sociolinguiste voit que les représentations s'inventent au premier lieu car ces dernières ne sont que des images mentales de la langue, alors que l'attitude linguistique vient au second plan car elle repose sur ces images.

Les études dans ce sens, expliquaient Castellotti et Daniel Moore : « *explorent les images des langues pour expliquer les comportements linguistiques, en s'intéressant aux valeurs subjectives accordées aux*

⁵⁴ - *l'attitude linguistique* : <http://www.wens.uqac.ca/~flabelle/socio/attitude.htm>

*langues et à leurs variétés, et aux évaluations sociales qu'elles suscitent chez les locuteurs. »*⁵⁵

L'attitude linguistique est, à son sens le plus large, pris comme l'équivalent de représentation linguistique et représente ainsi un véhicule des jugements de valeurs envers les différentes variétés linguistiques et constituant ainsi le discours épilinguistique⁵⁶.

Les sociolinguistes replacent plusieurs phénomènes sociolinguistiques, perçu chez les sujets parlants dans leur production langagière ainsi qu'à partir des images qui se font des langues, dans le cadre des attitudes linguistiques citant comme terme d'exemple :

L'insécurité linguistique, phénomène qui pendant un quart de siècle était pris comme l'équivalent des représentations linguistiques, est perçue chez les locuteurs lorsqu'ils considèrent que leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle plus prestigieux ,mais qu'il ne le pratique pas .

L'hypercorrection et l'hypocorrection, sont deux notion qui représentent un mouvement tendanciel vers la norme .Elles sont toutes les deux dues au fait de croire qu'il y a une façon prestigieuse de parler sa langue ce qui

⁵⁵ - Véronique castellotti ,Dannièle Moore ,représentations sociales des langues et enseignements : www.coe.int/T/F/Coop%20ration_culturelle/education/Langues/Politiques_linguistiques/Activit%20s_en_mati%20re_de_politique/Etudes/CastellottiMooreFR.pdf.

⁵⁶ -Wim Remysen, *l'insécurité linguistique des québécois, université Laval* .

implique que dans le cas ou on ne pense pas posséder cette façon de parler qu'on tente de l'acquérir (Louis calvet.2003.P55)

Les études portant sur ces attitudes affirment qu'elles ne sont que des stratégies ayant des dimensions beaucoup plus sociales que langagières ce qu'on en fait une difficulté pour distinguer le linguistique du sociale.

Dans notre investigation et comme c'est très connus que l'accession direct aux sentiments réels et aux attitudes linguistiques de nos enquêtés est de difficulté certaine .Ce sera alors le recours au truchement d'observation lors de l'entretien un Fait indispensable pour plus d'exhaustivité de notre recherche .

2-4-5-Les représentations des langues et leurs apprentissage :

La sociolinguistique a une part importante dans l'analyse des questions relatives à l'enseignement et l'apprentissage des langues, et ce, par l'apport que fournissent les recherches dans cette discipline autour des notions qui s'inspirent à la fois de la linguistique, du subjectif et du social entre autre la notion de représentation des langues.

Par la notion de représentation linguistique la sociolinguistique a participé en parallèle avec d'autres disciplines, ayant pour point commun l'apprentissage des langues, tels que : la didactique des langues et la pédagogie qui se consacrent à combler les lacunes et à remédier les insuffisances pour aboutir à un apprentissage de qualité ; et mettre donc, en place, des repositionnements plus favorables pour l'apprentissage.

Les fondements sociolinguistiques dans l'enseignement des langues s'expliquent par ce qu'affirmaient , Véronique Castellotti et Danièle

Moore :« *Les images partagées, qui existent dans un groupe social ou une société, des autres et de leurs langues peuvent influencer les attitudes envers ces langues et finalement l'intérêt des apprenants pour ces langues.* »⁵⁷

Ces images que se font les apprenants des langues, affirment ces auteurs : « *déterminent le pouvoir valorisant, ou à contrario, inhibant vis-à-vis de l'apprentissage lui même.*»⁵⁸ D'ou le rôle capital de l'études des représentations linguistiques.

Au delà de l'image, que se forment les apprenants à l'égard des langues, et qui représente un facteur efficient dans l'apprentissage d'un idiome. Véronique Castellotti et Danièle Moore avaient mis en exergue l'impact de l'image que se fait un apprenant d'un pays et les représentations qu'il construit à propos de son apprentissage de la langue de ce pays. L'exemple ci-dessous pourra le démontré aisément : « *une image négative de l'Allemagne (exemple couramment observé en France ou en Suisse romande) correspondrait à la vision d'un apprentissage difficile et insatisfaisant de l'allemand, conception parfois relayée par les enseignants eux-mêmes* »⁵⁹

En essayera à l'aide de ce travail de recherche de déceler les images que font nos enquêtés sur les langues et leur impact sur l'apprentissage de ces langues .

⁵⁷ - Véronique castellotti ,Dannièle Moore ,*représentations sociales des langues et enseignements* (op.cit)

⁵⁸- Véronique castellotti , Dannièle Moore ,idem

⁵⁹ - Véronique castellotti ,Dannièle Moore ,ibid.

Conclusion :

On peut déduire à partir de ce panorama au sujet des représentations linguistiques que son étude est d'efficacité majeure puisque les représentations que se forment les locuteurs (ou apprenants) sont le paramètre primordial qui conditionne la réussite ou l'échec de l'apprentissage de cette langue. Elles sont ainsi à considérer comme une donnée intrinsèque à l'apprentissage.

Ces représentations sont, en plus, derrière toute valorisation, stigmatisation voire extinction de chaque idiome étant donné que le locuteur est le gérant par excellence de l'existence des langues (de leur hiérarchisation ...) dans chaque situation linguistique ; une gestion d'une telle existence qui s'effectue uniquement par la construction de représentation, en faveur ou en défaveur, d'un idiome quelconque.

On tentera, à l'aide de l'étude des représentations sociolinguistiques des étudiants de se faire une idée de leur imaginaire linguistique quant aux langues dans le but de pouvoir vérifier la validité de nos hypothèses établies dans la présente recherche.

3-1.Introduction :

Le dessein de la présente recherche est de décrire l’imaginaire linguistique des étudiants de sciences juridiques par le fait d’analyser les images qu’ils se font des langues en usage ; ce qui est en soi, un choix de la méthode de recherche, que préconisent les spécialistes dans les travaux de la sorte, qui ne peut être autre que l’enquête de terrain.

Notre enquête visait donc, à rendre compte de ce qui se passe sur le terrain, c’est-à-dire de la manière dont les utilisateurs (étudiants de sciences juridiques) des langues perçoivent les idiomes en usage sur ce marché linguistique. Et les répercussions que ces images peuvent induire sur l’apprentissage et l’enseignement de ces langues.

On s’efforce également de percevoir les attitudes et les représentations actuelles concernant ces langues, de repérer si le choix des langues dans la pratique langagière de nos informateurs en fonctions des variables (sociale, stylistique ...) est derrière la hiérarchisation de ces langues, et si leur coexistence dans cette situation sera conflictuelle ou non

L’inscription de notre mémoire dans le cadre d’une recherche centrée autour de la question des représentations des langues ne va pas sans poser des soucis. Surtout lorsqu’il est question de la collecte des données car les réponses des enquêtés dans ce sens doivent être purement subjectives rendant possible l’accès aux attitudes effectives des sujets parlants ce qui exige une attention particulière de la part de l’enquêteur surtout lors de l’entretien, et ce, pour que l’intention de passer les représentations

linguistiques de ces locuteurs au crible de l'analyse entraîne l'aboutissement aux finalités de ce travail de recherche.

Les analyses qui constituent le cœur de cette recherche sont déterminées par des choix de méthode qu'il nous faut les expliciter et les justifier.

Dans ce chapitre ,nous passerons successivement en revue les méthodes de recueil de données que nous allons opter pour gérer au mieux notre enquête ainsi que le choix d'une méthode d'analyse phonétique ; en passant par la sélection d'un protocole et de terrains d'enquête ,des locuteurs ,des variables linguistiques et sociologiques .

Nous terminerons par la mise en évidence des principales limites que pose notre méthode pour l'étude de notre objet de recherche et en définitive une grande part sera réservée à l'étude des données recueillies.

3-2.L'échantillon :

Au moment de la préparation du terrain, nous avons consulté plusieurs étudiants et étudiantes provenant de villes diverses de la wilaya de Biskra, et ce, pour être guidé dans la constitution de l'échantillon de notre enquête portant sur un groupe sélectionné âgé de 18 à 26 ans ; nés en Algérie et venant des villes côtières de Biskra.

L'échantillon représentatif constitué de vingt étudiants et étudiantes inscrits tous dans le département de sciences juridiques de l'université de Biskra.

La pertinence d'opter pour des jeunes étudiants de branche de sciences juridiques se justifie par deux raisons :

La première s'explique par le faite que les jeunes locuteurs présentent mieux que d'autre les états avancés des usages (Anne Marie Houdebine 1996) .comme il est encore évident que cette génération est porteuse des semences du changement qui peut affecter les langues dans l'avenir.

Quant à la deuxième raison ,concernant le choix de la branche de sciences juridiques plutôt que des jeunes étudiants d'autres spécialités, elle est soulevée par un souci de neutralité qu'on estime que les étudiants de cette branche éprouve à l'égard des langues vue que dans la branche (spécialité) en question les étudiants ne font recours à aucune langue de spécialités ,sauf en première et en deuxième année avec un horaire assez minime, à l'opposé des branches scientifiques qui font que les étudiants auront des orientations plus au moins évidentes .

3-3-Aspect méthodologique de l'enquête :

Atteindre les finalités prescrites a travers ce travail de recherche ,entre autre l'élucidation et la confirmation de la validité des hypothèses postulées dans la phase préliminaire de cette méditation , exige une méthodologie en vue d'approcher cette étude et ceci par le biais des outils favorisant la collecte des données .

Attendu que les représentations linguistiques ne vont pas sans poser des problèmes. Il est en effet extrêmement rare d'avoir, chez les locuteurs, un discours spontané sur les langues et le linguiste doit le plus souvent le susciter selon diverses méthodes (entretien, questionnaire etc.) et à des moments donnés (ceux de l'enquête). Tous ces « écrans», auxquels on peut ajouter le biais qu'introduit nécessairement la présence de l'enquêteur, doivent être gardés à l'esprit lors de l'analyse des représentations linguistiques.

3-3-1-les outils de recueil de données :

Par souci de fiabilité et d'objectivité de nos résultats de recherche, on a opté pour deux techniques de Cueillette de données ; ayant tout les deux des raisons d'être et participant parallèlement à l'exhaustivité de notre recherche.

3-3-2-le questionnaire :

Selon le sociolinguiste Ahmed Boukous : « *le questionnaire occupe une position de choix parmi les instruments de recherche mis à contribution par le sociolinguiste car il permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique et se prêtant à une analyse quantitative.* »⁶⁰ .Raison pour laquelle notre recherche s'inspire, d'emblée pour la collecte des données du questionnaire.

Il convient de rappeler, brièvement quelques caractéristiques du questionnaire.

3-3-3-Constitution et description du questionnaire :

Après l'élaboration du questionnaire qui devra subir comme tâche préliminaire ce que les spécialistes l'appelle : le pré-test étape au cours de laquelle l'enquêteur évalue les instruments employés dans ce type de questionnement en faisant appel à l'avis, et aux jugements des enquêtés sur la réceptivité, l'intelligibilité ...du contenu de cet outil d'enquête.

Notant, ici, que nous avons amplement profité de ce test, qui nous a fallu une journée pour son accomplissement, étant donné le choix des étudiants et étudiantes enquêtés ainsi que la relation amicale qu'on a pu établir avec nos enquêtés afin que cette tâche soit accomplie dans les normes heuristiques les plus sophistiquées .Ce qui nous a aidé à rectifier ,ordonner ,reformuler ,désambigüiser et parfois même d'annuler quelque questions pour aboutir finalement à l'élaboration finale de notre questionnaire .

Pour que le questionnaire réponde mieux à la finalité de notre méditation on l'a préféré qu'il soit réparti en quatre sous-groupe et compte

⁶⁰ -Ahmed Boukous, dans Louis Jeans Calvet et Pierre Dument, *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, 1999, P15.

21 questions .participant dans leur ensemble au traitement du sujet des représentations linguistiques.

A- Le répertoire linguistique et usage des langues :

(5 questions : Q1-Q5)

Dans un pays comme le notre, ou on constate un désaccord flagrant entre les textes officiels quant aux langues, dans le cadre de la politique linguistique du pays, les fonctions auxquelles sont attribuées et leurs pratiques réelles .Il serait fructueux, pour notre enquête, d’amorcer cette dernière par une interrogation qui se propose de nous totaliser le nombre des langues qui sont en usage sur la situation objet d’étude et de nous conférer une précision des fonctions assignées aux langues.

B- Les images des langues et les attitudes linguistiques des enquêtés :

(6 questions : Q5-Q11)

Les questions qui se situent dans cet ensemble ont pour objectif d’élucider les images que se font nos enquêtés sur les langues en usage ;car elles représentent le fondement sur lequel repose toute représentation et constituent la matière première de toutes attitude linguistique

C- L’alternance codique et ses motivation : (6 questions : Q13-Q19)

Beaucoup sont les stratégies discursifs que développent les locuteurs dans une situation similaire à la notre et ayant des fins variées qui peuvent nourrir notre objet d’étude d’ou l’intérêt des questions proposées sous cette rubrique

D–l’avenir des langues dans cette situation (03 questions : Q20-Q23)

Prévoir le futur des langues est une tache, certes, délicates surtout lorsqu’il s’agit d’une politique linguistique qui gère de loin les questions linguistiques ; donnant au terrain un rôle aléatoire.

Les questions suggérées sous cette rubrique, ont pour fin de relever l'intérêt que confèrent nos enquêtés aux langues et de déterminer leurs motivations envers l'apprentissage de ses langues ce qui nous permet de forger une idée, même approximative, sur le futur de cette situation linguistique qui ne peut être qu'un panorama qui se rattache à des données concrètes.

Le questionnaire finale étant le fruit d'une réflexion minutieuse et profonde qui chevauche sur les deux paramètres les plus exigeants .Celui du fond et de la forme, et ce, pour garantir la pragmatique de cet outil à notre tâche .Le questionnaire a été rectifié par un près-test puis distribué au public constituant notre échantillon de travail.

Il est à souligner que nos enquêtés ont éprouvé un sentiment de satisfaction envers notre demande après avoir expliqué la fin de notre questionnaire .Aucune difficulté n'a été enregistrée tout au long de la collecte des données.

3-3-3-L'entretien :

La sociolinguistique ,affirmait Jacques Brès ,a très besoin au matériau verbal et à la matière discursive (voir Jeans Louis Calvet et Pierre Dumont 1999) ;d'ou la nécessité du recours à l'analyse de la langue orales de nos informateurs étant donné que : « *l'analyse de la langue orale sera privilégiée puisque[...], elle a l'avantage de donner une place aux ratages, aux répétitions, aux hésitations, aux reprises, aux bafouillages, qui sont autant de lieux de signifiante laissant lire en filigrane le non-dit. Les ruptures dans l'enchaînement syntaxique, les " oublis " de mots dont nous montrerons quelques exemples peuvent être l'indice du brouillage de la pensée, de la confusion des idées, des lacunes lexicales, mais peuvent aussi être révélateurs d'une insécurité linguistique ou d'une " complexation "*

(Dumont, 1990) en rapport à une norme perçue, qui peut se refléter dans la production linguistique. »⁶¹

Nous avons sélectionné quatre étudiants et quatre étudiantes pour les fins de l'entretien. Si l'échantillon représentatif pour ce qui est de cette technique de recueil de donnée paraît restreint ; cela trouvera la réponse lucide et pertinente dans ce qu'expliquaient Blanchet A et Gotman A : « L'échantillon nécessaire à la réalisation d'une enquête par entretien est de taille plus réduite que celui de l'enquête par questionnaire. »⁶²

Pour que notre recherche soit pertinente, et comme, notre dessein est d'étudier les représentations linguistiques à travers la pratique langagière de nos enquêtés le recours à l'entretien comme l'une des techniques de recueil de données n'est-elle ? Très indispensable

Trois axes différents sont à examiner, en se servant de cette technique de recueil de données, qui sont :

A- Les langues les plus en usage au quotidien de l'informateur.

B- Repérage des images et des attitudes linguistiques qui se manifestent par la pratique réelle de la langue.

C- Jeter la lumière sur l'avis des informateurs sur l'avenir des langues en Algérie.

Ces entretiens ont été transcrits et codés et ont fait l'objet d'une analyse du contenu thématique.

Nous nous sommes intéressés, dans ce cadre, de huit personnes dans l'intention de collecter les données. Et même si l'échantillon paraît réduit il va nous suffire d'avoir des pratiques langagières plus au moins variées.

⁶¹ -Annette Boudreau, les rapports que de jeunes Acadiens et Acadiennes entretiennent avec leur langue et avec la langue : <http://www.umoncton.ca/egalite/article30-4.html>

⁶² -Blanchet A et Gotman A L'enquête et ses méthodes, L'entretien, 1998 P53 .54.

3-3-4-La méthodologie :

En ce qui concerne, les méthodes d'analyse des données recueillies ; nous avons privilégié une méthodologie, à la fois qualitative et quantitative, qui se conforme avec les types de données recueillies. La méthode qualitative qui va avec les résultats des entretiens et la méthode quantitative par laquelle sont gérées les résultats du questionnaire.

Notre cadre de recherche n'est pas expérimental mais descriptif et évaluatif allant certes avec le type du sujet de travail.

3-4. Etude des données recueillies par questionnaire :

3-4-1-Le répertoire linguistique et usage des langues:

Les réponses des informateurs aux questions qui s'inscrivent sous cette rubrique, celle du répertoire linguistique des étudiants de droit, nous ont servi de tirer au clair les points suivants :

3-4-2- La langue véhiculaire de ces enquêtés :

L'arabe algérienne assure, en dépit des descendances de nos répondants, la fonction de langue véhiculaire avec un taux de : 90% .Cependant cette fonction, d'après les personnes interrogées, est allouée à d'autres idiomes avec un taux de véhicularité assez minime et dans des milieux relativement restreints ; répondant à des exigences d'ordre identitaire et socioculturel.

Le berbère et ses variétés représentent l'une des langues véhiculaires dans un milieu beaucoup plus restreint et avec un taux de : 05%

Il convient de noter que le français jouit de la fonction en question selon les réponses de nos informateurs mais dans un univers assez limité c'est celui de la famille.

05% des réponses des étudiants déclarent utiliser le français dans leur échanges quotidiens au sein de la famille .Et là apparaît, nettement l'impact des facteurs socioculturels sur la pratique langagière des individus.

3-4-3- Fonction assignées aux langues :

Les étudiants enquêtés répondent à l'unanimité que l'arabe classique est la langue de tout échange à caractère formel.

Quant à la langue française, elle monopolise le statut de langue de spécialité quant il est question de branches scientifiques à terme d'exemple : la médecine, la pharmacie, l'informatique...

3-4-4- Langues maîtrisées au sein de cet échantillon :

On a pu déduire à partir du débroussaillage des données recueillies que le milieu auquel on a confronté est par excellence un milieu multilingue puisque 80% de nos informateurs certifient avoir maîtrisé trois langues différentes dans cette ordre :l'arabe classique , le français et l'anglais .

Une idée apparaît à la surface, quant à la place du français par rapport à l'anglais chez nos enquêtés, est que celle-là bénéficie d'un pourcentage très grand relativement à celle-ci .En ce qui concerne leurs maîtrises ; tous les sujets enquêtés maîtrisent le français ainsi que l'arabe .Ce qui fait que notre échantillon est cent pour cent bilingue (arabe-français) et quatre vingt pour cent multilingue (arabe -français - anglais).

A travers les réponses recueillies ;ces étudiants sont conscients d'une répartition fonctionnelle des langues en fonction des paramètres d'ordre différents .En cela la réalité de cette situation linguistique correspond à l'acceptation de fergusson et de fischeman de la notion de diglossie qui laisse voir des métamorphoses pour ce qui est de l'avenir des langues sur ce territoire .attendu que : « *la diglossie instaure une hiérarchie et donc une*

distribution inégalitaire des usages respectifs des langues en présence, [...], un déséquilibre .» Selon Henri Boyer.

3-4-5-images des langues et attitudes linguistiques des étudiants :

Les sujets enquêtés ont des perceptions variées sur les langues, qui sont derrière l'apparition de diverses attitudes linguistiques :

1-l'arabe classique :

Pour la question « que représente pour vous chaque langue en usage ». On a constaté que tous les répondants partagent la même idée quant à langue arabe ; ils voient qu'elle est la langue du coran, de religion .Et ceci constitue en soi une motivation pour l'apprentissage de cet idiome.

Et c'est encore la raison qui maintient la diffusion de cette langue, malgré qu'elle soit loin de toute pratique langagière quotidienne.

35% de nos enquêtes, ont en commun l'idée que l'arabe n'est plus en mesure de répondre au besoin de la technologie .Et c'est peut être la raison de l'expansion des langues étrangères dans ce paysage linguistique.

L'ultime image que possède les étudiants interrogés à l'égard de cette langue est qu'elle est la langue de poésie et de littérature avec un pourcentage de : 10%

02-la langue berbère :

Malgré que la langue berbère n'est pas très répandue en générale, et pourtant l'existence des locuteurs natif de cette langue dans notre échantillon était relativement limitée ; on a pu déceler à partir des réponses de : 05% de nos informateurs l'image attribuée à cette idiome expliquant clairement le sentiment qu'éprouve ses locuteurs à l'égard de cette idiome.

Selon nos enquêtés cette langue est, affirment-ils : « une langue ancestrale » et ajoute l'un d'eux qu'ils sont encore responsable de la restaurer .Pour ce faire, il paraît évident les dimensions d'ordre identitaire

dont bénéficie cette langue ce qui lui permet de reconquérir son estime et d'accéder au statut de langue nationale.

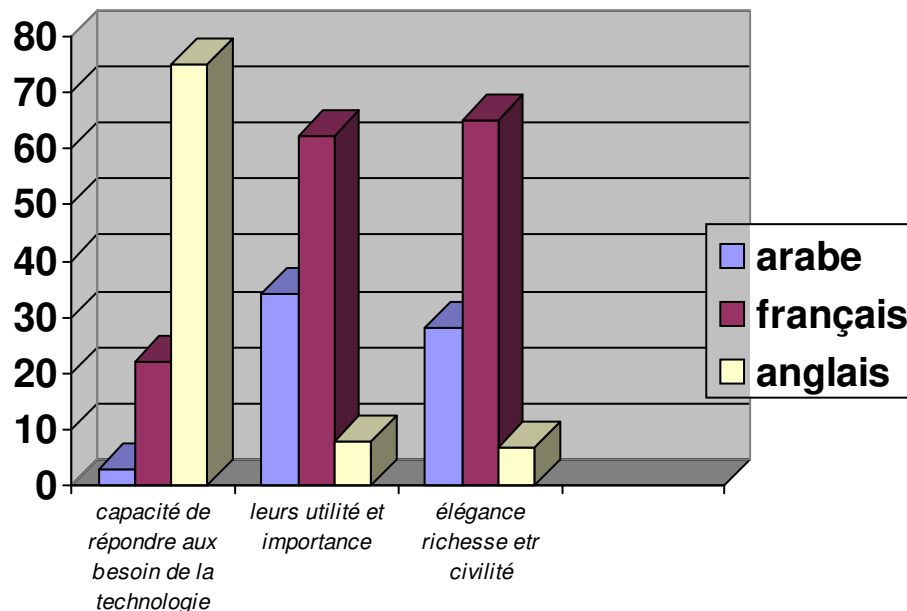
Le français :

Quand on aborde les données recueillies au sujet des deux langues étrangères dans cette situation. Elles nous semblent, à priori, paradoxale néanmoins, avec l'épluchement des données, il nous est apparu le poids des représentations d'une langue sur la survie (la diffusion, le maintien) de cette dernière.

On donnant le libre cours à nos enquêtés de répertorié les langues en usage sur ce territoire et de les classer selon trois critères différents : celui de l'utilité et de l'importance, de la capacité de répondre au besoin de la technologie et enfin de sa civilité.

Les réponses ont été assez pertinentes dans la mesure où elles sont le reflet des représentations que se font les enquêtés sur chacune des langues

Le graphique suivant en est la matière :



Graphique 03 : Images des langues

Parton des résultats représentés dans le graphique supra ;on note un consensus très marquée pour ce qui est de la capacité de répondre aux besoins de la technologie, spécificité linguistique accordée avec un pourcentage de :75% à l'anglais .Par contre les étudiants enquêtés étant conscients de cette réalité ,voient que cette langue est moins importante et moins utile par rapport au français ,et même à l'arabe .Ce qui nous amène à revoir d'une part la place du français dans le vécu de nos enquêtés ce qui a été derrière cette image d'utilité et d'impotence de cette langue .Et d'autre part de faire appel aux représentations que se forgent ces étudiants sur cette langue et celles à l'égard des autres pour expliquer cette soi disant contradiction.

Les représentations, en faveur des langues, qu'on a pu collectées sont :

01-la langue arabe :

Les représentations en faveur de l'arabe
-Langue de religion
-langue maternelle
-langue de littérature
-langue de culture

02-la langue française :

Les représentations en faveur du français

- C'est une langue utilitaire
- c'est une langue de colonialisme
- langue de civilisation
- deuxième langue en Algérie
- langue de promotion et de prestige
- deuxième langue nationale
- langue de technologie
- langue pour parler simplement
- langue pour montrer la compétence.
- La langue de mes études
- langue de science

03-la langue berbère :

Les représentations en
faveur de La langue
berbère

Langue ancestrale

La langue anglaise :

Les représentations en faveur de l'anglais

- Langue culturelle
- langue de civilisation
- langue mondiale
- langue de savoir
- langue de technologie

On se sert uniquement du nombre des représentations accordées aux langues ; il ressort que le français bénéficie de plus de représentation et par voie de conséquence à une place cruciale dans l'imaginaire de nos enquêtés. Peu importe, d'emblée, que ces représentations soient en faveur ou à l'encontre de la langue en question, mais par le fait qu'elle acquiert ce nombre disparate de représentation, cet idiome s'approprie d'une certaine particularité qui n'a que de rappeler son histoire au sein du pays d'une façon générale et ses répercussions sur l'actualité linguistique du pays.

Pour la question, « Qu'elle est d'après vous la langue de promotion ». 80% des réponses octroie au français ce statut ce qui traduit concrètement une réalité socioculturelle que vécu cette langue pendant un temps donnée de son histoire en Algérie ou elle s'était accaparée par l'élite .

Le français possède encore une place importante dans le domaine du travail d'ou s'inspire l'idée affirmant l'utilité de cette langue.

Nos enquêtés étant, peut être , persuadé de la place et de la diffusion de la langue française dans notre pays ; la considèrent comme une deuxième langue nationale quoiqu'elle ne soit pas bénéficiée de ce statut .Cette idée fait apparaître l'expansion de cette langue sur le territoire algérien .

Le français est en plus pour 22% une deuxième langue en Algérie .Ce qui est d'une manière ou d'une autre une conception fondée sur des données pratiques .Il s'avère, par conséquent que ce statut qu'avait octroyé ces étudiants à cette langue et qui ne l'ai pas en réalité s'inspire d'un terrain ou cette langue mérite d'être jugée ainsi.

L'anglais langue de technologie et de science :

Pour 75% des réponses l'anglais est la langue de technologie et avec un pourcentage de : 35% qui est un peu plus élevé par rapport à celui du français, elle est, selon les étudiants enquêtés, la langue du savoir.

Il est demandé aux étudiants interrogés d'établir un classement des langues selon trois critères :

1-leurs richesses linguistiques.

2-leurs finesses et leurs élégances.

3-leurs simplicités et leur facilité d'acquisition.

Les résultats de l'enquête ont été ainsi :

Classement des langues selon les trois critères ci dessous leurs richesses linguistiques

	Richesses linguistiques	Finesse et élégance	Simplicité et facilité
--	-------------------------	---------------------	------------------------

			d'acquisition
Enquêtés mettant l'arabe au premier plan	65%	35%	55%
Enquêtés mettant le français au premier plan	30%	65%	20%
Enquêtés mettant l'anglais au premier rang	05%	10%	25%

Les données chiffrées consignées dans le tableau ci-dessus font apparaître les représentations suivantes :

01-L'arabe est jugée pour ces étudiants comme la langue la plus riche linguistiquement la moins élégante et la plus facile à acquérir.

02- Le français est considéré comme la langue la plus élégante et la plus fine mais la moins facile à apprendre par rapport aux deux autres langues.

Le français réjouit majoritairement d'une représentation positive celle de finesse et d'élégance ,qui est l'attraction des jeunes toutefois l'acquisition de cette langue est, aux yeux de nos sujets interrogés ,la plus difficile par comparaison avec l'arabe et l'anglais et c'est peut être la raison pour laquelle le choix du français comme langue étrangère a été reculé au profit de l'anglais ces dernière années .Ce qui montre le poids de l'image que se fait l'apprenant sur l'apprentissage de la langue en question et par voie de conséquence sur sa diffusion .

03-L'anglais est vu comme la plus simple à acquérir après l'arabe et vient au dernier rang le français quand il est question de la richesse linguistique ainsi que du point de vue de l'élégance et de la finesse.

3-4-6-Les sentiments linguistiques :

Quant à la question quelle langue préférez-vous ? Les répliques de nos enquêtés étaient ainsi :

Les langues en usage	Pourcentage de leurs préférence chez nos enquêtés
L'arabe classique	40%
Le berbère	05%
Le français	45%
L'anglais	05%
Autre	05%

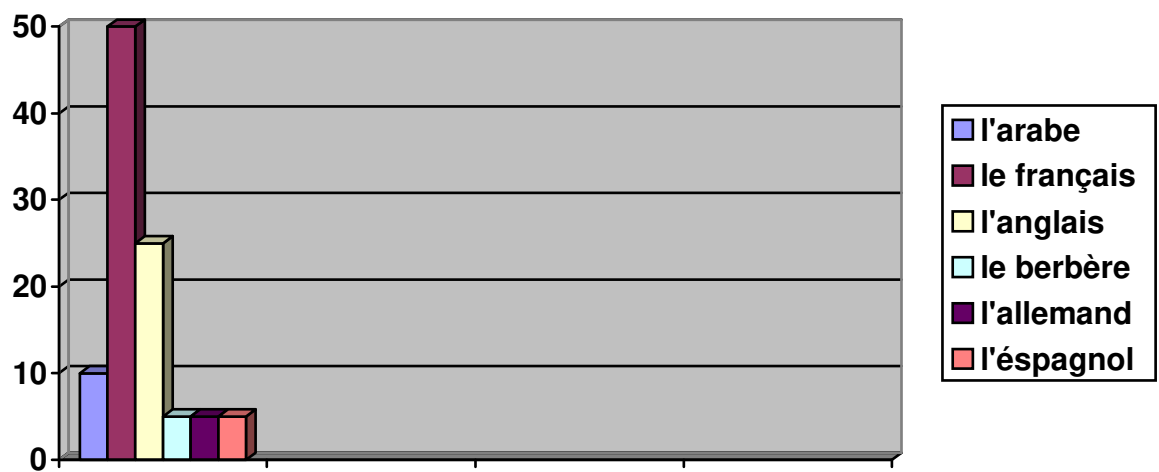
L'observation principale qu'il faut retenir de ces résultats est que, le français gagne le taux quant à la question de la langue préférée bien qu'elle soit considérée pour tous les enquêtés comme étant : « langue de colonisateur » ; l'image-ci n'est plus une entrave chez les personnes interrogées pour qu'elle soit la plus préférée.

-La coexistence des langues dans l'usage quotidien de nos enquêtés :

La situation diglossique qui se manifeste sur la situation qui fait notre objet d'études ,est à l'origine de maints phénomènes sociolinguistiques tels que l'alternance codique et le mélange de langues,auxquels sont consacrés ces lignes

Il y a lieu de souligner dès le départ que les sujets parlants indiquent, dans leur ensemble, avoir alterné uniquement le français et l'arabe dans leur pratique langagière ; ce qui fait submerger une idée subtile sur cette situation linguistique jugée plurilingue ; alors qu'elle n'utilisent pratiquement que deux langues.

Il a été, ensuite, demandé aux personnes interrogées de montrer si elles ont un désir d'acquiescer l'une des langues déjà citées, ou même d'autres langues. Les réponses ont été représentées au moyen du graphique suivant :



Graphique 03 : le désir d'apprendre les langues

La question du désir d'apprendre les langues, nous paraît de très important pour ce qui est soit de l'actuel des langues ou même pour leur avenir dans une telle situation étant donné que l'intérêt qu'il y a de maîtriser une langue, est généralement le reflet d'un besoin sociale accordant à la langue en question une certaine valeur. Et représente en outre, un facteur ayant de plus d'ampleur sur le maintien et la diffusion des langues.

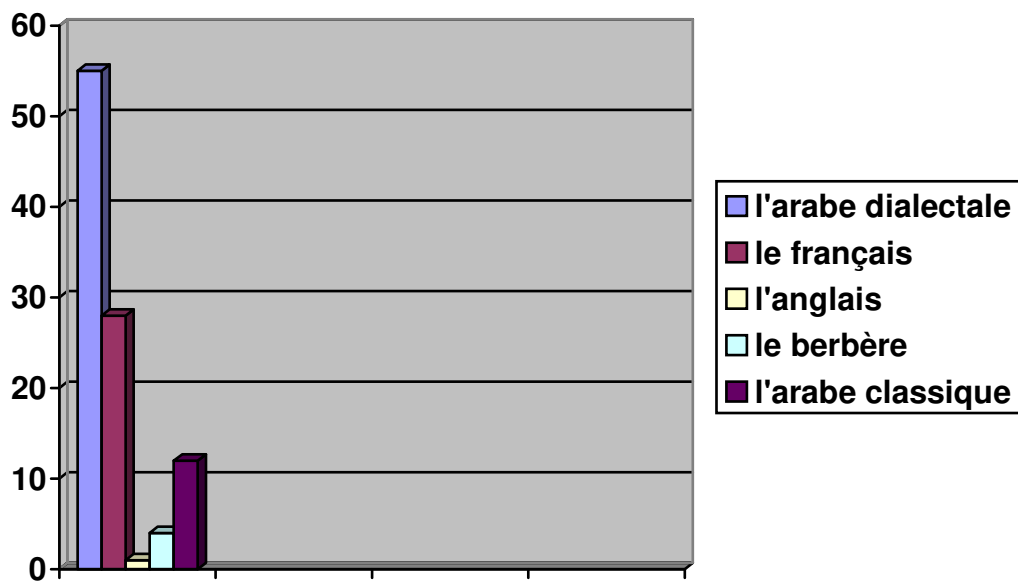
Pour une forte majorité des personnes interrogées l'engouement d'apprendre une langue est destiné au français et pour un taux moins élevé à l'anglais.

Il est à noter que les réponses des étudiants ont montré que deux langues apparaissent sur ce territoire linguistique et commencent d'attirer l'intention des apprenants qui sont : l'espagnol d'un côté et l'allemand de l'autre.

3-5-Traitement des données recueillies par entretien :

3-5-1-Les langues en usage dans la pratique langagière des étudiants :

On se referant à un comptage des mots qu'utilisaient nos enquêtées dans le discours qu'on a enregistré .Les résultats sont représentés dans le graphique suivant :



Graphique 04 : les langues en usage dans le quotidien des enquêtés

Les langues qui apparaissent dans la pratique langagière des interviewées sont, d'emblée, l'arabe dialectale avec une hégémonie nettement remarquable, puis le français qui s'insère dans la pratique discursif de maintes façons, certes, une alternance codique qui à une telle signification et constitue encore une stratégie discursif répondant à des besoins divers qu'on va les discutées plu tard.

Au troisième plan paraît l'arabe classique alterné encore à l'arabe dialectal et au français.

Finalement on a constaté le recours au berbère avec un pourcentage assez minime ; cependant ce recours est justifié de la part de nos enquêtés.

L'anglais qui semble être effacé de la pratique quotidienne a trouvé aussi une place ; pourtant très peu, soit le recours à cet idiome ; il est très significatif et montre l'adhésion de cette langue étrangère dans le quotidien des personnes interrogées.

3-5-2-Représentations et attitudes linguistiques des étudiants :

01-L'arabe langue de religion et du coran :

La langue arabe classique jouit d'un statut purement religieux ; l'un de nos interviewer déclarent : « c'est la langue de religion et de coran [subhane alah] c'est la langue du paradis.» un autre répond :

E1:[lughat elguran]

: « C'est la langue du coran »

Elle est d'autre part perçue comme langue de la littérature et de la poésie et là devons nous le noter c'est que cette représentation que partagent un bon nombre de nos interviewés est attribuée également au français.

02-l'arabe classique langue de l'étude :

Parmi les images qu'accorde nos enquêtés à l'arabe est que cette dernière est l'une des langues en Algérie qui permet l'accès à l'information étant donné que les bibliographies se prolifèrent surtout dans ces deux langues (le français, l'arabe).

02-le français langue d'accès au travail :

Le français bénéficie d'un statut professionnelle ; elle est un moyen avec lequel on peut facilement trouver un boulot ce qui se justifie par ce que certifient l'un de nos informateurs :

E3 : [elfrāsi mdomādinha fi elkhedma]

: « Le français est demandé dans le domaine de travail »

02-Le français langue de prestige :

Les étudiants ont avoué être persuadés que le français est le reflet d'un certain prestige de la part de ceux qui l'utilisent ainsi confirment deux étudiants :

E4:[tahder fräs Tb n for]

: « Lorsque tu parle français tu paraît fort »

E8: [elailet erakia ukul franfonia]

: « Toutes les familles prestigieuses sont francophones »

Le français est la langue de colonialisme :

Cette image est répandue chez nos enquêtés ils voient que le français est la langue du colonialisme mais ceci d'après l'un de nos interviewé n'est pas un motif pour ne pas l'apprendre il dit à cet égard :

[Lugat elmustaamar lakin izem ntaalmuha lianaha muhima]

: « C'est la langue du colonisateur mais on doit l'apprendre car elle est importante »

03-Le français un outil indispensable pour immigrer :

Cet idiome est aussi, pour nos enquêtés, un moyen essentiel pour immigrer, pourquoi exactement le français ? L'un des étudiants nous a répondu de la manière-ci : c'est le pays avec qui le notre a des relations et des attachements historiques ce qui y rend facile l'immigration. « Pour nous les algériens si tu maîtrise le français tu peux facilement s'inscrire dans une université française.»

04-Le français langue de science :

Le français monopolise la place de langue de spécialité dans presque toutes les branches scientifiques jusqu'à ce qu'elle soit devenu un handicap visible devant les étudiants choisissant ces branches et qui ne la maîtrise pas .un étudiant exprime son mécontentement de ne pas avoir maîtrisé le français :

E2 : [nadem ani mataalemt]f elogha elfiransia ...adite elbac bmuaadel 13 oukhuft men pharmacie uelmidcine puisque manaaref ualo fi fransi]

: « Je suis désolé de ne pas avoir appris le français ; j'ai eu le Bac avec 13 de moyenne mais j'ai peur des branches de pharmacie et de médecine puisque je ne sais rien du français.»

05-Dans la question de l'attribution des langues aux couches sociales correspondante les réponses montrent clairement une valorisation du français, qui aux yeux de nos informateurs, n'est utilisé que dans la couche sociale la plus favorisée

06-L'anglais langue de technologie :

Presque la majorité des témoins ont la même idée quant à la fonction de l'anglais comme vecteur de technologie elle est vue comme une langue d'accès au monde de la technologie : elle est, affirme l'un de nos enquêtés,

E5 : [la langue de teknolojia informatique...]

: « C'est la langue de technologie »

07-le berbère langue ancestrale :

Pour notre enquêté, pour qui le berbère est la langue maternelle, il éprouve un sentiment identitaire à l'égard de cette langue .il constate qu 'il est responsable de restaurer le prestige de cette langue qui lui représente un héritage paternelle qu'il ne peut plus s'en passer.

Sa réponse était ainsi lorsqu'on lui a questionné sur son avis sur l'arabe : E5 : [kul ji ublastu, ana muslim alarabJa lukhat edin]

: « Tout est à sa place ; je suis un musulman la langue arabe est la langue de religion.»

Ce qui met en exergue cette attribution fonctionnelle aux langues ;et explique la base solide sur laquelle se repose ces deux langues celle de religion et de l'identité

Le berbère est considéré comme une langue traditionnelle ce qui manifeste l'attitude négative de l'un de nos interviewés à l'égard de cet idiome.

En ce qui concerne l'existence de ces langues dans cet univers malgré que le conflit linguistique ne soit pas encore perçu .L'apparition de quelque indice révélateur d'une concurrence entre les langues, surtout étrangère, entre une langue considérer de la part d'un bon nombre comme un héritage, qui s'est enraciné dans l'univers linguistique des algériens ;soit entant que langue propre ou sous forme des emprunts d'ou l'arabe dialectal s'inspire fortement .Et une autre langue dont son existence est relativement nouvelle dans ce paysage linguistique qui est l'anglais et qui réjouit des représentations en faveurs de sa diffusion car affirmaient trois témoins de notre échantillon que :

E1 : « le français très important en Algérie mais difficile ; j'ai choisi l'anglais première langue étrangère.»

E2 : « j'aime beaucoup le français mais très difficile surtout la conjugaison.»

E3 : [mugtanaa bili elfrāsi hĵ elahsen mais manefhemha] khaĵret l'anglais.]

: « Je suis convaincu que le français est la meilleure mais je ne la comprends pas ; j'ai choisis l'anglais »

A partir de la déclaration de l'interviewé E3 on comprend que la seule motivation de l'apprentissage de l'anglais est sa simplicité

La situation se complexifie d'avantage par l'intrusion de deux autres langues étrangères l'espagnol et l'allemand qui commencent d'attirer l'intention de nos enquêtés.

Pratique langagière des interviewés :

La langue en usage sur cette situation est l'arabe algérienne mais on a constaté la présence du français qui s'intègre dans la pratique discursive de nos répondants de plusieurs façons selon leurs compétences linguistiques, selon le contexte et par fois même en fonction du sujet parlant auquel ils s'adressent .Et là, les stratégies discursives et leur visées se différencient d'un étudiant à l'autre répercutant des fois des attitudes linguistiques variées.

La réponse à la question qu'on a adressé aux interviewés lorsqu'il leur arrive d'utiliser l'alternance codique se différencie selon le terme utilisé et selon le contexte (l'université, le bus, la cours) les réponses sont très pertinentes pour ce qui est des attitudes linguistiques.

E1 : « Eh ! Mademoiselle. » Pourquoi tu ne lui a pas parlé en arabe ?

Sa réponse était spontanée ; c'est normale on est habitué à cet usage .Ce qui traduit pour cet étudiant que le recours à cet usage est beaucoup plus fréquenté que l'emploi de son alternatif en arabe.

Concernant l'usage des phrases suivantes :

E2 : « c'est pas vraie ... » E3 :« ...ça va bien... » E4 :« ...oh ! Vraiment ... »

Nos interviewés déclarent que ces emplois sont beaucoup plus valorisés que ceux en arabe .Et surtout, selon eux, dans un contexte comme celui de

l'université .Ce qui nous a donné une raison de plus de notre choix du lieu de l'enquête car on a remarqué que les jeunes donnent plus de valeur à leurs manière de parler et donc au langues qu'ils utilisent .Ces réponses montrent des attitude positives envers le français et par contre des attitudes négatives face à l'arabe.

Il convient de rappeler que l'enregistrement de ces phrases dans certaines conditions d'énonciation autre que celle-ci peuvent ne pas traduire le même comportement linguistique, ce qui met en relief la part hautement subjective de l'usage de la langue ainsi que ses effets à la fois négative et positive sur la pratique réelle de la langue.

Ces attitudes sont derrière le taux du pourcentage des étudiants désirant maîtriser le français.

Une autre remarque est à mettre en exergue quant à l'usage du français alterner à l'arabe et que parfois le recours à cette langue est justifié par une habitude faisant que le terme est perçu de la part des utilisateurs comme arabe se sont alors des termes français arabisés ou en voie de l'être par l'usage

Il est à noter ici que l'arabe algérienne s'inspire trop de ce type de bagage linguistique dont les exemples sont innombrable .au sein de l'université presque tous ce qui est en rapport avec le milieu de l'étude et utilisé en français :(la bibliothèque ,cours ,labo ,photocopie ,TD ,amphi ,bloc ,contrôle ,exposé ,soutenance ,prof ,toute les dénominations des branches d'étude ...)

Dans d'autre cas le français est inclus dans la pratique langagière de nos enquêtés pour exprimer une attitude linguistique du locuteur face aux langues alternées.

3-6-Conclusion :

En somme, l'épluchement des données collectées par l'enquête sociolinguistique nous a permis d'esquisser une description, certes sommaire, de cette situation plurilingues ; mais très significative .Cette description est basée sur des chiffres précis découlant d'une analyse détaillée des images que se font les étudiants de sciences juridiques de l'université de Biskra.

Le débroussaillage des représentations linguistiques nous a permis de mettre au clair toutes les attitudes linguistiques qui se sont véhiculées par les perceptions que se forment ces étudiants des langues en usage et de préciser le rapport qu'il y ait entre cette image et la motivation envers l'acquisition de la langue.

Les conclusions qu'ont pu retirer peuvent être synthétiser ainsi :

Les locuteurs ont une influence sur l'existence des langues, et ce, par leur façon à la fois collective et subjective de percevoir les langues, de les juger et d'en forger des discours épilinguistiques .car comme nous venons de le voir à partir des représentations positives qu'ont les locuteurs sur la langue berbère lui a permis de regagner un statut important.

Les représentations linguistiques forment un enjeu de plus d'importance auquel on doit recourir pour réussir notre enseignement des langues puisque les données recueillies nous montre clairement ce lien intime entre l'image de la langue chez nos témoins et leurs motivation de l'acquérir .

Quelques indices significatifs d'une concurrence entre le français et l'anglais sont, conformément aux réponses de nos enquêtés, dans ses

balbutiements ; nourris par des attitudes linguistiques diverses en faveur de l'une et à l'encontre de l'autre tout dépend du caractéristique en question

Enfinement quant à la coexistence linguistique au sein de cette situation il ne nous est pas apparus aucune marque de conflit linguistique même si au niveau de la politique linguistique et la pratique réelle des locuteurs ont sent certaines incohérence voire une contradiction, le conflit linguistique ne manifeste plus pour ce qui est de cette situation.

Arrivant au terme de cette investigation, si modeste soit-elle, au sujet des représentations que se font les étudiants, de sciences juridiques de l'université de Biskra, des langues en usage sur cette situation. De par les résultats auxquels nous sommes parvenus nous espérons pouvoir apporter une contribution, à la recherche dans le domaine sociolinguistique d'une façon générale et particulièrement à la question des représentations linguistiques et son impact sur l'existence des langues et la réussite ou l'échec de leur apprentissage.

A la lumière des analyses des données recueillies pour les fins de ce travail de recherche on a déduit que ce milieu véritablement plurilingue recouvre plusieurs réalités sociolinguistiques se manifestant à travers le débroussaillage des représentations linguistiques qui requièrent de plus d'importance dans les études portant sur l'analyse des situations de contact de langues.

Nous avons pu conclure également que le terrain auquel on a consacré cette méditation regroupe quatre langues : l'arabe algérienne, réjouit d'une fonction véhiculaire ,l'arabe classique réservée aux échanges de type formel ,qualifiée de langue de religion .Le berbère à laquelle est fixée l'étiquette de langue ancestrale d'où la dimension identitaire de cet idiome ainsi que deux langues étrangères le français d'une part dont l'appellation d'étrangère semble être mal placée que se soit d'un point de vue pratique ou même en se référant à la vision des enquêtés qui accordent à la langue en question le nom de :« deuxième langue nationale » « langue seconde » ce qui rend clair la place du français dans l'imaginaire de ces étudiants .

L'anglais de l'autre part cette dernière, étant franchi le territoire algérien que récemment par rapport au français bénéficie d'une image positive celle de langue de technologie bien qu'elle ne soit pas une

motivation envers son apprentissage .elle se voit également comme une langue facile d'être acquise ce qui suscite une attraction à son acquisition rappelons que ce choix est pour nos enquêtés une obligation face à la difficulté du français.

Il est à souligner, en outre, que la situation objet d'étude fait apparaître l'existence d'une motivation envers l'acquisition de deux langues étrangères : l'espagnol et l'allemand ce qui laisse prévoir plus tard de nouvelles données sociolinguistiques.

Ces esquisses nous a servi de répondre à notre premier et deuxième questionnement.

Quant à l'avenir des langues, malgré que les inégalités entre les langues apparaissent comme une évidence chez nos enquêtés, il n'est pas tellement évident pour notre part de prévoir l'avenir de ces idiomes à partir de ces données car des enjeux d'ordre politiques sont généralement derrière la mise en œuvre d'une telle politique linguistique qui est en soi un jugement à l'égard des langues.

A propos des attitudes linguistiques, nos enquêtés manifestent un attachement envers l'apprentissage du français motivé par des attitudes positives relatives à cet idiome.

Pour ce qui est des autres langues nos informateurs font apparaître deux attitudes de plus d'importance pour le maintien des ces idiomes, « l'arabe classique langue de religion et le berbère langue ancestrale ».

Quand au sujet de la motivation d'apprendre une langue donnée.Elle est forcément en rapport avec l'image subjective et sociale qui lui est attribuée chose qui confère à la notion clé de notre thème de recherche (représentation linguistique) une valeur heuristique très importante et lui

confère d'autant d'ampleur dans les disciplines telles que la didactique, la pédagogie...

L'ultime conclusion qu'on a pu faire ressortir de ces résultats est que la notion de représentation linguistique quoiqu'elle ait des traits qui s'inscrivent dans un cadre purement psychique ; et qu'elle fait apparaître le mental par le linguistique ; laisse prévoir une place prépondérante dans la psycholinguistique ; cependant le débroussaillage de la notion sujet d'analyse, fait montrer qu'elle est prise en charge, plutôt, par la sociolinguistique que par la psycholinguistique.

Bibliographie :

A-Ouvrages :

- 01- Anne-Marie Houdebine-Gravaud, L'imaginaire linguistique, L'Harmattan, 2002.
- 02- Bakhtine Mikhaïl, le marxisme et la philosophie du langage ,Minuit, Paris,1997.
- 03- Blanchet A et Gotman A, L'enquête et ses méthodes, L'entretien ,1998.
- 04- Boyer Henri, Elément de linguistique, Langue ,communication, société ,Dunod, 1996 ,Paris.
- 05- Boyer Henri, Sociolinguistique, territoire et objets, Delachaux et niestlé 1996.
- 06- Besse.H, D.Coste, Analyse sociolinguistique de la communication et didactique, Hatier, 1981, Paris .
- 07- Calvet Jeans Louis, Pierre Dument, L'enquête sociolinguistique, L'Harmattan, 1999.
- 08- Calvet Jeans Louis, La sociolinguistique, collection que sais-je presse universitaire de France, Paris .
- 09- Christian Baylon, Sociolinguistique ,concept de base, Mardaga, 1997.Belgique.
- 10- Doise.W, Palmonari.A, l'étude des représentations sociales ,Delachaux et niestlé, 1996.
- 11- Dubois Jeans,Mathée Giacomo Louis Guespin Christiane Marcellesi, Jeans-Baptiste Marcellesi, Jeans-Pierre Méval. Dictionnaire de linguistique .

- 12- Fisheman, Joshua, Sociolinguistique, Collection langues et cultures, Nathan, Bruxelles-Paris, 1995.
- 13- Françoise Gadet, la variation sociale en français, Edition Ophris, 2003.
- 14- Gisèle Gschwind-holtzer, Analyse sociolinguistique de la communication et didactique, Hatier, Paris, 1981.
- 15- Gumperz John.J, Sociolinguistique, interactionnelle, une approche interprétative, L'Harmattan, 1989.
- 16- Jean-Marie Van Der Maren, Méthodes de recherche pour l'éducation, 2^{ème} édition, De Boeck & Larcier, 1996.
- 17- Jodelet.D, représentations sociales :concept et théorie :in Moscovici(ed) :1990.
- 18- Labov William, Sociolinguistique, les éditions de minuit
- 19- Moreau Marie Louis, Sociolinguistique, concept de base ,Mardaga, 1997, Belgique .
- 20- Michel Beaud, l'art de la thèse, Casbah, 1999.
- 21- Noël Daniel ,le français parlé au Québec ;analyse des attitudes des adolescents dans la ville de Québec selon les classes sociales, centre internationale de recherche sur le bilinguisme ,Québec, 1980.
- 22- Saussure Ferdinand de, cours de linguistique générale, enag, édition, Alger .
- 23- Taleb Ibrahim Khaoula, les algériens et leur(s) langue(s), ls éditions Elhikma ,deuxième édition 1997.

B-Les articles :

- 01- -Boyer Henri & Piya J (dir), les représentations de la langue : approches sociolinguistiques, langue française n° 85 (février 1990), Larousse, Paris .
- 02- -Morsley D, Attitudes et représentations linguistiques . la linguistique et « facteurs externes » , volume 26, Facicule 02, Paris, PUF.

C- Les sites Internet :

01- -Annette Boudreau, les rapports que des jeunes Acadiens et acadiennes entretiennent avec leur langue et avec la langue :
<http://www.umoncton.ca/egalite/article30-4.html>.

02- -Boucher Karine ,université Paris III-Sorbonne Nouvelle, Approche des représentations sociolinguistiques dans un groupe de jeunes librevillois :

<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/boucher.htm>

03- Castellotti Véronique ,Daniel Moore, représentations sociales des langues et enseignements :

[http://www.coe.int/T/F/Coop%E9ration culturelle/education/Langues/Politiques linguistiques/Activit%E9s en mati%E8re de politique/ Etudes/CastellottiMooreFR.pdf](http://www.coe.int/T/F/Coop%E9ration%20culturelle/education/Langues/Politiques%20linguistiques/Activit%E9s%20en%20matiere%20de%20politique/Etudes/CastellottiMooreFR.pdf).

04- -Derradji Yacine ,université de Constantine ,vous avez dit langue étrangère , le français en Algérie :
www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/derradji.html

05- -Hagège .C :

<http://www.uhb.fr/alc/erellif/credilif/Textes/alg%E9riens.htm>

06- -Isabelle Varqueaux-drevon ,Sentiments et comportements linguistiques :

http://www.bondy.ird.fr/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/41738.pdf

07- Saphia Rahal, Maitre de conférences, université d'Alger ,La francophonie en Algérie Mythe ou réalité :

<http://www.initiatives.refer.org/notes/sess610.htm>

08- -L'attitude linguistique :

<http://www.ens.uqac.ca/~flabelle/socio/attitude.htm>

09- -La norme linguistique :

<http://www.ens.uqac.ca/~flabelle/gn/Lanorme.htm>

10- -La variation linguistique :

<http://creoles.free.fr/Cours/variation.htm>

11- -Revue de la sociolinguistique en ligne :

http://www.univrouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero_2/02bavoux.pdf

12- -Atibakwa B Edema Lacan/ CNRS. Vernacularisation et pidginisation du véhiculaire :

www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/12/Edema.htm

Annexe

Questionnaire de l'enquête :

Identification :

-Nom :.....

-Institut de :.....

-Sexe :féminin.....Masculin

-Série de Bac

Questionnaire :

I-Le répertoire linguistique :

1-Quelle est votre langue maternelle ?

.....2-

Quelle est la langue la plus utilisée par le parents ?

.....

3-Quelles sont les langues que vous maîtrisez?

.....

4-Parmi ces langues, quelle est celle que vous utilisez?

A-Chez vous :

.....

B-Avec les amis

.....

C-A l'université :

.....

5-Donnez les langues existantes dans le territoire algérien :

.....

.....

II-Les images des langues et les attitudes linguistiques :

06-Classez les langues en usage selon :

A-Leur richesse linguistique et leur civilité.....

B-Leur utilité et importance.....

C-Leur capacité de répondre au besoin de latechnologie.....

D-Leur simplicité et leur facilité d'acquisition.....

E-Leur finesse et leur élégance.....

F-Fleur utilité et importanc.....

07-Quelle est d'après vous la langue de promotion?.....

08-Que représente pour vous chaque langue?.....

09-D'après-vous ,quelle est la langue la plus utilisée par chaque couche de la société :

1-La couche de promotion :.....

2-La couche des ouvriers

3-La couche défavorisée.....

10-La langue utilisée par un locuteur quelconque a-t-elle rapport avec sa classe sociale? Oui.....Non.....

11-Quelle image as-tu sur les chaque langue utilisée en Algérie?...

III-L'alternance codique et ses motivation :

13-Est-ce-que vous mélangez les langues lorsque vous Parlez?...

14-Quelle sont les langues que vous mélangez dans votre discours

15-Vous mélangez les langue généralement :

A-Chez vous

B-Avec les amis

C-A l'université

D-Partout

E- D'autre lieu.....

16-Ce mélange est-il le reflet de :

-L'ignorance de son utilisateur

-Le savoir de son utilisateur

17-Lorsque vous entendez un untel qui mélange le français et l'arabe vous le voyez comme :

1-Ne maîtrisant pas l'une des deux langues

2-Voulant montrer sa compétence dans les deux langues

3-Etant incompétent dans les deux langues

4-Etant cultivé

18-Donnez votre avis sur ce phénomène :.....

v- L'avenir des langue sur cette situation:

20-Quelle est langue que vous préférez

-Dites pourquoi ?

21-Quelle est la langue en usage que vous aspirez à la bien maîtriser

-Dites pourquoi ?

22-Souhaitez-vous apprendre d'autre l.....

23-Quelle est exactement langue étrangère que vous voulez l'apprendre ?

